

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le vingt-et-un février**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 février 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Sana EL AMRANI, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Jean-Adrien MALAIZE ayant donné procuration à Gaëtan DECOSTER
Sabine HONORE ayant donné procuration à Blandine LEPLAT

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2023

Monsieur Francis VERCAMER, Maire :

1. Exercice budgétaire 2024 – Budget principal – budget primitif
2. Exercice budgétaire 2024 – Budget annexe Zéphyr – budget primitif
3. Prévention des conflits d'intérêts – règles de participation aux votes
4. Exercice budgétaire 2024 – subventions aux associations
5. Exercice budgétaire 2024 – participation au GIP AGIRE
6. Project d'extension de la salle de sport Blaise Pascal – fonds de concours MEL
7. Projet de rénovation des courts de tennis extérieurs – fonds de concours MEL
21. Taux de fiscalité locale 2024
22. Exercice budgétaire 2024 – provisions
23. Projet de rénovation de la salle des fêtes municipale

Monsieur Pascal NYS, Adjoint aux ressources humaines, à la commande publique, aux affaires juridiques :

8. Mise à disposition de personnel auprès du SIVU VAL DE MARQUE
24. Protection fonctionnelle pour un agent
25. Protection fonctionnelle pour un agent

Monsieur Jean-François LECLERCQ, Adjoint aux affaires culturelles, à l'animation et à la vie associative

10. Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques – délibération-cadre

Madame Anne DASSONVILLE, Adjointe à l'environnement, à la nature en ville, aux espaces naturels et aux aides au développement durable

16. Convention de partenariat avec l'office de tourisme de Seclin Mélantois

Monsieur Philippe SIBILLE, Adjoint aux solidarités entre les générations, à l'habitat, au logement et à la politique de la ville :

11. Partenariat ILEO pour maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté

Madame Fabienne LEPERS, Adjointe à l'éducation et à la jeunesse

12. Coopération intercommunale en matière scolaire – retrait de la ville de Comines
17. Accueil de l'IEM la Source à l'école Saint-Exupéry – travaux et convention

Madame Fatima KARRAD, Conseillère déléguée à la politique de la ville

20. Programmation de contrat de ville 2024

Madame Thérèse NOCLAIN, Conseillère déléguée à la petite enfance

18. Renouvellement de convention d'objectifs et de financement
PSU 2024

Monsieur Kamel MAHTOUR, Conseiller délégué à la prévention jeunesse

19. Hem Terre de jeux – attribution de bons cadeaux

Monsieur Jean-Adrien MALAIZE, Conseiller délégué à la citoyenneté et à l'e-administration

13. Désignation des membres du conseil de la jeunesse - modification

Monsieur Laurent PASTOUR, Adjoint à l'aménagement, aux travaux, à la voirie et au numérique :

15. Désaffection et déclassement du stade Liétanie

18. Mise en place d'une servitude au profit de 3F Notre Logis

TABLE DES MATIÈRES

Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2023.....	Erreur ! Signet non défini.
5 – Exercice budgétaire 2024 – participation au GIP AGIRE	Erreur ! Signet non défini.
6 – Projet d'extension de la salle de sport Blaise Pascal – fonds de concours MEL	Erreur ! Signet non défini.
7 – Projet de rénovation des courts de tennis extérieurs – fonds de concours MEL	Erreur ! Signet non défini.
8 – Mise à disposition de personnel auprès du SIVU VAL DE MARQUE	Erreur ! Signet non défini.
24 – Protection fonctionnelle pour un agent.....	Erreur ! Signet non défini.
25 – Protection fonctionnelle pour un agent.....	Erreur ! Signet non défini.
10 – Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques – délibération cadre.....	Erreur ! Signet non défini.
16 – Convention de partenariat avec l'office de tourisme de Seclin Mélantois	Erreur ! Signet non défini.
11 – Partenariat ILEO pour maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté ..	Erreur ! Signet non défini.
12 – Coopération intercommunale en matière scolaire – retrait de la ville de Comines	Erreur ! Signet non défini.
19 – Renouvellement de convention d'objectifs et de financement PSU 2024	Erreur ! Signet non défini.
14 – Hem Terre de jeux – attribution de bons cadeaux.....	Erreur ! Signet non défini.
13 – Désignation des membres du Conseil de la jeunesse - modification.....	Erreur ! Signet non défini.
15 – Désaffection et déclassement du stade Liétanie	Erreur ! Signet non défini.
18 – Mise en place d'une servitude au profit de 3f notre logis	Erreur ! Signet non défini.
1 – Exercice Budgétaire 2024 – Budget principal – Budget primitif	7
2 – Exercice budgétaire 2024 – Budget annexe Zéphyr – budget primitif.....	7
3 – Prévention des conflits d'intérêts – règles de participation aux votes.....	7
4 – Exercice budgétaire 2024 – subventions aux associations	7
21 – Taux de fiscalité locale 2024	7
22 – Exercice budgétaire 2024 - provisions	7
23 – Projet de rénovation de la salle des fêtes municipale	22
17 – Accueil de l'IEM la Source à l'école Saint-Exupéry – travaux et convention.....	26
20 – Programmation de contrat de ville 2024	27

La séance est ouverte.

M. Francis VERCAMER, Maire : La séance est ouverte et je demande à Clémentine Nouqueret de bien vouloir faire l'appel.

Mme Clémentine NOUQUERET procède à l'appel nominal.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. J'envoie un petit message à Rafik, parce qu'il doit se tromper de jour. Je sais que sa messagerie ne fonctionne pas bien. Voilà.

Bien, quelques annonces avant d'entamer le Conseil, ce qui permettra à Rafik de nous rejoindre. D'abord pour vous dire que Sophie Vantom est arrivée à la crèche collective le 1^{er} janvier 2024 ; Lilou Guillot, qui est chargée de mission sur la politique de la ville, le 1^{er} janvier 2024. Ludovic Acx est gestionnaire comptable au pôle FRM depuis le 8 janvier 2024. Mathilde Garcia est chargée de mission sur l'action économique et le commerce depuis le 11 janvier 2024. Tania Rogier, assistante administrative au pôle Services techniques et aménagements, est arrivée au pôle le 16 janvier 2024. Et Marion Djemai est gestionnaire des ressources humaines au pôle FRM depuis le 6 février 2024.

On a eu des départs. Amélie Stroo, qui est partie à la mairie de Villeneuve-d'Ascq. Elle était au pôle FRM en gestionnaire comptable. Vincent Crépin, qui était policier municipal, est parti à Boulogne-sur-Mer le 21 février, donc hier. On est le 22 aujourd'hui, je pense. Ah non, c'est aujourd'hui. C'est aujourd'hui. Blanche Durand, qui était chargée de mission sur l'action économique et le commerce, met fin à son contrat le 29 février prochain. Pierre Debest, qui était au PEJ (pôle éducation jeunesse), chargé de mission sur la stratégie jeunesse, part à Lille le 1^{er} mars. Anne-Laure Héquet, gestionnaire des ressources humaines, part également à la mairie de Lille le 1^{er} avril prochain. Alice Steppé, gestionnaire des ressources humaines, part au Département le 25 avril prochain, et Julie Vasseur, responsable de la commande publique, part à la mairie de Roubaix le 1^{er} mai prochain.

Malheureusement, quelques décès. Je voudrais, bien sûr, vous associer aux condoléances que j'adresse à Étienne Delepaut pour la perte de son beau-père, Jean-Pierre Roose, qui est décédé le 13 décembre dernier. Toutes nos condoléances, Étienne. Et puis, bien sûr, vous l'avez vu, Jean-Luc Saint Maxent, qui est décédé le 12 janvier dernier. Jean-Luc était bien connu par beaucoup d'entre vous puisqu'il était élu au Conseil municipal en 1989. Il a fait plusieurs mandats, d'abord auprès de Madame Massart puis auprès de moi. Il a été adjoint aux sports, qu'il a exercé jusqu'en 2008, et il a notamment mené toute la politique de ce qu'on appelle les écoles de discipline sportive sur la Ville. Il a contribué à beaucoup d'équipements de la Ville et à la modernisation, notamment de la politique sportive sur la Ville. Donc, bien évidemment, j'adresse à sa famille toutes nos condoléances, du Conseil municipal et de l'ensemble des élus qui l'ont connu, ou des anciens élus qui l'ont connu.

Quelques évènements, de façon à ce que vous puissiez les prendre sur votre agenda. Vendredi, donc dans deux jours, il y a le spectacle d'humour des Jumeaux au Zéphyr, à 20 heures. Je vous rappelle que les Jumeaux sont des produits quasiment locaux. Ils sont du Nord. Ils sont d'ailleurs passés à France 3 hier ou avant-hier midi. Je les ai vus, en direct. D'ailleurs, cela a été indiqué qu'ils passaient au Zéphyr, voilà. Donc on est très fiers de cela. C'est des jeunes. Enfin, jeunes, ils ne sont plus très jeunes. Ils ont un peu vieilli maintenant, mais enfin ils sont encore beaucoup plus jeunes que moi quand même, et ils passent au Zéphyr à 20 heures.

Le 27 février, ciné-vacances, Buzz l'Éclair à 15 heures au Zéphyr. Le 8 mars, le vendredi, il y a Ladies night à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. C'est une soirée organisée par Pause & Partage à 20 heures, à la salle Dunant. Je vous invite à y participer, bien évidemment. Le 15 mars, la Nuit des étoiles, organisée par le conseil des seniors à partir de 19 h 45 à la Maison du foot. Le 16 mars, le spectacle de danse irlandaise Celtic legend, à 20 heures au Zéphyr, qui fait toujours un carton chaque année.

Dans le cadre du spectacle son et lumière, le 21 septembre, une réunion d'information sur la libération de Hem est prévue à 10 heures en salle des mariages ici même, en présence du metteur en scène, pour organiser ce spectacle son et lumière du 21 septembre. Donc les habitants qui souhaitent participer à ce son et lumière sont invités pour avoir les informations nécessaires. C'est donc samedi 16 mars.

Les 16 et 17 mars, la troisième édition du Salon du chocolat à la Ferme Franchomme, avec un temps fort à midi. Le 20 mars, installation du Conseil des jeunes à 18 h 30 ici même, dans cette salle. Le 22 mars, le vernissage de l'exposition Paris-Roubaix avec, à 19 heures à la Maison du patrimoine et d'histoire locale, ce vernissage. Et, bien sûr, toute la semaine (et plusieurs semaines, d'ailleurs, entre le 22 mars et le 7 avril, deux semaines) il va y avoir cette exposition Paris-Roubaix, avec l'histoire du Paris-Roubaix à Hem, notamment, et notamment les champions qui y sont passés à Hem et qui ont parfois eu des histoires, des événements à Hem. Donc c'est toute ce Paris-Roubaix en lien avec la ville de Hem. Également le vendredi soir, *Salut les Michel*. Donc c'est un spectacle avec les grands titres des shows télé de l'époque, à 20 heures au Zéphyr. Là aussi ce sont des musiciens locaux. Je vous invite à y aller. Les Michel, pourquoi ? Parce que c'est les noms ou prénoms d'artistes connus français. Donc c'est un groupe qui reprend un certain nombre de chansons de ces artistes.

Du 22 au 27 mars, la fête foraine à la Grand-Place. Le 23 mars, le Carnaval à 15 heures, sur le thème des Jeux olympiques, au départ de Dunant et, le soir, à 20 heures au Zéphyr, le concert de Thomas Leleu. Lui aussi est né à Lille. Il n'est plus Lillois, mais il est né à Lille. C'est un des gagnants de la Victoire de la musique, en 2012, et il fait un spectacle qui s'appelle *Une musique entièrement dédiée au rythme sous toutes ses formes*. Le 24 mars, le Busabliclou sur le marché, si vous avez des vélos à réparer. Le 30 mars, la chasse à l'œuf dans le parc de la Mairie, à 10 h 30, si vous avez des enfants ou des petits-enfants en âge. Le rendez-vous de la Cantoria, à 17 heures, avec un duo de musiciens à la salle des mariages (donc ici, dans cette salle).

Le 6 avril, Journée de la petite enfance avec le centre social Les 3 villes, de 9 h 30 à 12 h 30, et le Paris-Roubaix féminin. C'est-à-dire que le 6 et le 7 avril, on a le Paris-Roubaix féminin le samedi et, le dimanche, le masculin professionnel. Cela veut dire... Pardon ?

Un intervenant : Et espoirs.

M. Francis VERCAMER Maire : Et espoirs d'ailleurs aussi, également. Cela veut dire que la ville va être quand même bloquée en grande partie ce week-end-là. Je vous en informe si vous ne le saviez pas et je vous invite à le dire à vos voisins, parce que tous les gens on a des gens qui ne savent pas et qui restent bloqués, et qui râlent. Enfin, c'est pour cela qu'on le dit à l'avance.

Le 11 avril, le *Grand frère*, une pièce de théâtre d'après le roman de Mahir Guven, joué par l'Aventure à 20 heures au Zéphyr. Là aussi une pièce avec des acteurs locaux qui va utiliser le Zéphyr. Le 12 avril, l'Oxyg'Hem des enfants, à partir de 9 heures au stade Hidalgo, avec un temps fort à 14 h 30 organisé par le Conseil de la jeunesse à l'occasion des Jeux olympiques. Le 13 avril, la braderie des Trois Baudets, rue Louis Loucheur. Le 14 avril, la réception des jubilaires à 10 heures à la salle des fêtes. Le 17 avril, restitution de la concertation sur le cœur de ville, à 18 h 30 à la ferme Franchomme. Vous savez qu'on a eu deux ateliers, donc on a la restitution de cette concertation qui est faite par le cabinet qui a organisé cette concertation. Du 17 au 21 avril, le festival littérature jeunesse, ouvert aux scolaires et à tout le public à la ferme Franchomme. Le 23 avril, le ciné-vacances *Tarzan*, au Zéphyr à 15 heures. Le 26 avril, le vendredi, la cérémonie des déportés, à 11 heures au cimetière. C'est important de le noter. C'est le vendredi, et non pas le dimanche. D'habitude, on le fait le dimanche, mais là on le fait le vendredi 26 avril. Donc ce n'est pas le dimanche, pour ceux qui ont l'habitude de vous y rendre.

Le 5 avril, l'exposition Rétro club. Le 5 avril ? Ce n'est pas le 5 mai plutôt ? Bizarre. À mon avis, c'est plutôt le dimanche 5 mai, exposition du Rétro club au stade Dubus. Cela me paraît bizarre qu'il arrive après le 26 avril. Et Oxyg'Hem le 9 mai au stade Diligent.

Suite au legs reçu au CCAS – et vous savez la décision que le CCAS a faite de distribuer ces dons –, je vous donne : à ce jour, 336 personnes ont bénéficié de ce don. Ce n'est pas mal, mais il y a encore du chemin à faire puisqu'on avait estimé qu'il y avait 1 000 personnes à peu près qui pourraient en toucher. Donc on est arrivé au tiers. Donc fin juin on fera l'état des lieux. On verra et puis on regardera comment on peut éventuellement aller rechercher ceux qui n'ont pas bénéficié, parce qu'ils ne savent peut-être pas, et puis on verra s'il y a lieu d'étendre un peu la mesure s'il restait encore des crédits pour leur apporter cette aide qui est bénéfique. Vous savez que c'est 150 euros pour ceux qui ont un revenu annuel de référence inférieur à 3 000 euros. C'est 150 à moins de 3 000, et 100 entre 3 000 et 5 000.

Enfin, le prochain Conseil municipal a lieu le 23 mai prochain, pour que vous puissiez le noter. Il y a également un certain nombre de réunions avant, bien évidemment, de commissions auxquelles vous serez bien sûr invités.

Mme Fatima KARRAD : Je n'ai pas entendu la date pour la dictée, le 17 mars.

M. Francis VERCAMER Maire : Ah, elle n'a pas été mise. On n'a pas tout mis, parce qu'on ne peut pas tout mettre. Le 17 mars, ben voilà, à Dunant.

M. Francis VERCAMER, Maire : Très bien. Alors, la conférence des présidents s'est réunie lundi soir. Elle a proposé en vote bloqué un certain nombre de délibérations, que je vais vous citer. Donc sont proposées en vote bloqué :

- Approbation du procès-verbal du 7 décembre 2023
- La délibération 5, participation au GIP AGIRE au budget 2024
- La délibération numéro 6, projet d'extension de la salle Blaise Pascal – fonds de concours de la MEL
- La 7, pour le projet de rénovation des courts de tennis extérieurs – fonds de concours de la MEL
- La numéro 8, mise à disposition de personnel au SIVU VAL DE MARQUE
- La 24 et la 25, d'ailleurs, toutes les deux protection fonctionnelle pour un agent
- La 10, mise en réseau des bibliothèques et médiathèques dans la délibération-cadre
- La 16, la convention de partenariat avec l'office de tourisme Seclin Mélantois
- La numéro 11, le partenariat ILEO pour maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté
- La numéro 12, la coopération intercommunale en matière scolaire – retrait de la ville de Comines
- La numéro 19, le renouvellement de convention d'objectifs et de financement pour la PSU 2024 avec la CAF
- La 14, Hem Terre de jeux – attribution de bons cadeaux
- La numéro 13, désignation des membres du Conseil de la jeunesse – modification
- La numéro 15, désaffection et déclassement du stade Liétanie
- La numéro 18, mise en place d'une servitude au profit de 3F Notre Logis

Je répète les délibérations bloquées : approbation du procès-verbal, la numéro 5, 6, 7, 8, 24, 25, 10, 16, 11, 12, 19, 14, 13, 15 et 18. Elles sont proposées comme bloquées.

Je vous informe que les délibérations 1, 2, 3, 4, 21 et 22 seront présentées de manière groupée, mais seront votées individuellement.

Alors, on va passer au vote bloqué. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Elles sont adoptées.

À l'unanimité des présents, les élus approuvent le procès-verbal du 7 décembre 2023 ainsi que les délibérations numéros 5, 6, 7, 8, 24, 25, 10, 16, 11, 12, 1, 14, 13, 15 et 18.

1 - EXERCICE BUDGETAIRE 2024 - BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF

2 - EXERCICE BUDGETAIRE 2024 - BUDGET ANNEXE ZEPHYR - BUDGET PRIMITIF

3 - PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS - REGLES DE PARTICIPATION AUX VOTES

4 - EXERCICE BUDGETAIRE 2024 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

21 - TAUX DE FISCALITE LOCALE 2024

22 - EXERCICE BUDGETAIRE 2024 - PROVISIONS

M. Francis VERCAMER, Maire : Je passe tout de suite la parole à Gaëtan Decoster pour les délibérations numéros 1, 2, 3, 4, 21 et 22.

M. Gaëtan DECOSTER : Merci, Monsieur le Maire. Alors, cette présentation par diapos recoupe en effet les délibérations de 1 à 4 et 21, 22, c'est-à-dire la présentation du budget principal et budget annexe du Zéphyr 2024, les subventions aux associations avec les règles de participation quant au risque de conflits d'intérêts, et les taux de fiscalité et les provisions.

Commençons cette présentation par le descriptif du budget primitif 2024. [Je laisse un peu de temps pour que cela arrive. Voilà.]

Ce budget 2024 s'inscrit une fois encore dans un contexte de crise exceptionnelle : conflits internationaux, inflation, marché de l'immobilier atone qui entraîne une baisse des recettes de droits de mutation, des nouvelles dépenses non compensées par l'État. Il est élaboré dans un contexte financier difficile, où les dépenses ne cessent d'augmenter alors que les recettes stagnent.

Lors de la commission Finances, nous avons d'ailleurs montré l'évolution de nos dépenses comparée à l'évolution de nos recettes. Sans efforts et rationalisation l'effet ciseaux pourrait être pénalisant aussi bien pour les finances de la commune que pour la réalisation de nos projets. Il nous faut donc redoubler de vigilance.

Ce budget 2024 traduit évidemment les orientations souhaitées par la municipalité et annoncées lors du débat d'orientation budgétaire. Il s'agira de poursuivre les actions engagées en faveur des Hémois, poursuivre la rénovation et modernisation de la ville, et accélérer la dynamique en faveur de la sobriété énergétique afin de réduire encore plus nos consommations d'énergie. Ce programme ambitieux sera tenu en confirmant le choix de ne pas augmenter les impôts et de ne pas recourir à l'emprunt, et ce malgré une diminution de l'autofinancement.

Les seules augmentations d'impôts locaux pouvant être constatées par nos habitants sont celles décidées par les autres collectivités ou induites par une hausse des bases votées par le Parlement sur proposition du Gouvernement.

La section de financement s'équilibre, comme vous pouvez le voir, à 22 900 000 euros et celle de l'investissement à près de 4 248 000 euros grâce à la cession des anciens ateliers municipaux. La masse salariale, contenue en effectifs, est en augmentation à 12 845 000. Les dépenses courantes s'élèvent à 7 486 000 euros, dont 30 000 euros pour les provisions. Les subventions aux associations augmentent d'environ 6 % pour un montant total de 938 000 euros.

Comment se répartissent les recettes et les dépenses de fonctionnement ? On va voir cela tout de suite.

Concernant les recettes, 46 % proviennent de dotations ou allocations d'État ou de la MEL. Cela représente 10 628 000. 50 % proviennent des impôts et taxes payées par les Hémois (11 372 000). S'ajoutent à ces recettes celles concernant les participations des familles (3 % du budget), soit 620 000 euros.

Conformément à la délib numéro 21, les taux communaux des impôts locaux n'augmenteront pas à Hem pour la quatorzième année consécutive. Ils seront identiques en 2024 à ceux de 2023 et des années précédentes. C'est un effort et une volonté de stabilité qui sont sécurisants pour les foyers hémois, et appréciables à l'heure où le pouvoir d'achat préoccupe nos concitoyens.

Pour mémoire, la Ville a récupéré, en 2022, la part départementale de la taxe foncière au profit de son propre taux de taxe foncière. Opération neutre pour le contribuable. Depuis 2023 la taxe d'habitation ne s'applique qu'aux résidences secondaires.

Quelques précisions sur les dépenses de fonctionnement. Ces courbes présentent l'évolution des dépenses de fonctionnement. On retrouve la hausse de la masse salariale (la courbe orange), une hausse des subventions (la courbe grise) et une stagnation des dépenses courantes (bleu).

La masse salariale est en forte hausse, une hausse de 6 % qui vient s'ajouter aux 5 % d'augmentation déjà enregistrés en 2023. Cette courbe reprend l'évolution sur les douze dernières années. En 2024, l'augmentation est une fois de plus liée au cumul des décisions prises par l'État sur la réforme du statut, les conséquences des augmentations du SMIC et l'augmentation du point d'indice. Toutes ces décisions sont prises par le gouvernement sans une réelle compensation.

Ce diagramme nous présente la répartition des dépenses courantes sans la masse salariale, et donc sans la police municipale. Ainsi, 34 % des dépenses sont consacrés à l'administration générale, c'est-à-dire l'état civil, le cimetière, les assurances, les moyens pour faire fonctionner la mairie. Dans ces dépenses, 46 000 euros sont destinés à accompagner la Ville dans la dématérialisation et la modernisation de ses services suite à l'étude menée en 2023. 20 % du budget est consacré à l'éducation, 23 % à l'entretien de la Ville par les services techniques, 11 % à la solidarité dont la petite enfance, les seniors, 7 % à la culture et 5 % au sport. Cette répartition tient compte des subventions versées aux associations en fonction de leur objet.

Nous l'avons vu au départ, il y a peu d'évolution dans les dépenses de fonctionnement cette année. On note une hausse de 40 000 euros en faveur des animations de la Ville. Cette hausse s'explique d'une part par l'augmentation des coûts liée à l'inflation, mais d'autre part par la volonté de mettre en place des animations spécifiques pour rassembler les Hémois et les Hémoises, à l'image du trentième anniversaire du jumelage avec Wiehl, la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération qui se déroulera le week-end du 20 septembre, et le Salon du livre jeunesse en avril prochain.

Le budget enregistre également une hausse de 17 000 pour l'école d'arts plastiques, qui accueille toujours plus d'élèves.

Parmi les dépenses de fonctionnement, retenons deux postes importants qui ne cessent d'augmenter. Il s'agit des fluides, pour lesquels la Ville prévoit déjà 800 000 euros (250 000 pour l'électricité, 120 000 pour l'éclairage public et 430 000 pour le gaz) en espérant poursuivre la dynamique de 2023 et accentuer les baisses de consommation. Pour info, en 2023 la Ville a diminué sa consommation de gaz de 20 % et d'électricité de 34 %. Malheureusement, ces baisses ne sont pas traduites budgétairement compte tenu de la hausse des prix. Néanmoins, elles ont permis de freiner la dépense et surtout confirmer nos engagements en faveur de la sobriété énergétique et la transition écologique.

Autre poste à surveiller, la restauration scolaire. Cette année, le marché reprend 8 % et va s'élever à 447 000 euros. Dans le budget 2024, cette augmentation a pu être compensée grâce aux économies que la Ville devrait réaliser sur les dépenses de transport scolaire. Depuis l'été 2023, la Ville incite les écoles et les élèves à emprunter, à chaque fois que cela est possible, la ligne de bus du réseau Ilévia sachant que la carte Pass est gratuite pour les moins de 18 ans.

Enfin, parmi les dépenses de fonctionnement, une part non négligeable est réservée à la prévention et la tranquillité publique. Le budget reprend les crédits liés à la police municipale mutualisée, qui compte 18 agents travaillant 7 jours sur 7 et deux brigades cynophiles. Le montant avoisine un peu plus d'un million d'euros pour les agents de police et le matériel en 2023. Je rappelle que Hem supporte intégralement la masse salariale et facture une participation aux villes de la police municipale mutualisée.

A ces dépenses de personnel s'ajoutent bien évidemment les dépenses liées à l'équipement, pour un montant de 23 590 au CSU, sa maintenance et la réparation des caméras qu'on retrouve dans le PPIM pour 165 000 euros.

Dans les dépenses de fonctionnement, on retrouve les subventions versées aux associations, qui font l'objet de la délibération numéro 4. Notre ville a la chance d'avoir un tissu associatif dense et dynamique. Outre les subventions, elle apporte aussi son soutien en mettant à disposition des locaux et du matériel. Cette année, la Ville a décidé de donner un coup de pouce aux associations qui emploient des salariés et qui travaillent en faveur des publics en difficulté. Celle-ci se traduit par une augmentation d'environ 6 %, qui élève le montant des subventions à 938 222 euros.

S'ajoutent également les participations aux organismes rattachés, qui présentent cette année une baisse de 24 213 euros. Cette baisse correspond au forfait versé aux écoles privées, qui se justifie par la baisse du coût des enfants scolarisés dans le public. Malgré la baisse des effectifs, les coûts baissent grâce aux économies d'énergie réalisées dans les établissements scolaires. Les autres participations (GIP AGIRE, Piscine des 3 villes, CCAS et Zéphyr) restent au même niveau.

Il faut souligner l'implication de nos partenaires et les remercier de faire les efforts nécessaires pour ne pas solliciter davantage la Ville.

Passons à la section d'investissement du budget principal. Pour la sixième année consécutive, la Ville n'est plus endettée. Elle n'a donc aucune charge financière. N'avoir aucune dette est un atout pour la Ville. Aucun emprunt ne sera contracté en 2024. Parallèlement, la Ville maintiendra son effort d'autofinancement à hauteur de 1,6 million avant excédent reporté. Cet autofinancement a tendance à se réduire d'année en année compte tenu de l'augmentation constante de nos dépenses et de la stagnation de nos recettes.

La section investissement (4 248 000 euros) est financée principalement par les 1 641 000 d'autofinancement, le FCTVA (fonds de compensation de la TVA) estimé à 710 000, la cession du foncier des anciens ateliers municipaux à 1 330 000 euros.

Les dépenses d'investissement se répartissent quant à elles entre les crédits nécessaires au PPIM (plan pluriannuel d'investissement et de maintenance), les projets et surtout la rénovation thermique.

En 2024, une première étape sera franchie dans le cœur de ville avec le choix du maître d'œuvre pour la rénovation de l'église Saint-Corneille. Un travail sera mené avec le diocèse pour restaurer l'intérieur de l'église, et en particulier ses objets remarquables. Cette maîtrise d'œuvre s'attachera aussi à rénover le presbytère. 100 000 euros sont inscrits.

La Ville est enfin propriétaire de l'ancien salon de thé situé rue de la Lionderie. 200 000 euros sont prévus pour le rénover et faire les travaux de sécurité. Ce local sera mis à disposition de professionnels et activités paramédicales.

La Ville a affiché l'ambition de gérer ces équipements à distance pour notamment réaliser des économies d'énergie et optimiser leur fonctionnement. En 2024, 250 000 euros sont inscrits au budget pour poursuivre le déploiement de la Smart City. Il s'agira de financer l'installation de capteurs de température de voirie, de créer des doubles numériques de nos bâtiments et piloter ainsi à distance les températures et réguler les chaufferies. Ces crédits permettront aussi d'équiper et de créer un centre de supervision technique pour gérer le pilotage à distance des bâtiments et des panneaux photovoltaïques.

Parmi les chantiers 2024 sont également prévus l'aménagement du parking sur le terrain acquis rue du Rivage pour l'accueil des pêcheurs ainsi que l'implantation de WC publics sur la Grand-Place.

Les crédits du PPI écoles et bâtiments seront essentiellement orientés vers des travaux en faveur de la transition écologique : 40 200 euros pour le changement de porte au restaurant scolaire Victor Hugo, 110 000 euros pour l'école Marcel Pagnol qui sera équipée de panneaux voltaïques et 100 000 euros pour achever le remplacement des huisseries de l'école de Lattre de Tassigny. Ces crédits seront aussi déployés vers un aménagement des locaux de l'école Saint-Exupéry au profit de l'IEM la Source pour favoriser l'inclusion des jeunes enfants atteints d'un handicap, à hauteur de 50 000 euros. 100 000 euros seront réservés à la rénovation thermique des locaux. Le PPIM achèvera également le programme de végétalisation des cours d'école à l'école Marie Curie.

Les crédits du PPI solidarité sont affectés essentiellement au profit de la Maison de la petite enfance et pour aménager des aires de jeux sur l'espace vert Bournazel aux Trois Baudets et Charcot près du centre social des trois villes.

Le PPI sport sera orienté vers des travaux au Tennis club de Hem. Ceux-ci viseront à réaménager entièrement les deux cours extérieures et à les doter d'un éclairage LED en vue de leur homologation. Des travaux de sobriété énergétique sont prévus pour 28 000 euros sur la salle Cruypenninck.

Le PPI culture sera consacré à la rénovation thermique du théâtre de L'Aventure, de la Cantoria et de la ferme Franchomme.

Cette année, le PPIM chemins piétons et cyclables a pour objectif de développer les liaisons piétonnes vers Sailly-lez-Lannoy et Willems, en lien avec la MEL, et devra aussi conforter les chemins existants et renforcer leur entretien.

Le PPIM vidéoprotection prévoit 85 000 euros pour le déploiement de nouvelles caméras. Afin de lutter contre les cyberattaques et éviter de connaître la situation de la ville de Lille, ou de l'hôpital d'Armentières plus récemment, notre commune investit dans un logiciel d'intelligence artificielle pour un montant de 48 500 euros. 80 000 euros sont également prévus pour acquérir le nouveau logiciel Finances qui permettra de se conformer à la M57. On retrouve également les 30 000 euros prévus chaque année pour remplacer le matériel informatique au sein de la mairie.

Parmi les dépenses inscrites dans le PPIM, on retrouve le solde du PPIM véhicule de 300 000 euros pour renouveler une partie du parc automobile et tenir compte des délais de livraison, 75 000 euros pour acquérir du matériel performant pour le centre technique municipal dont un manitou pour un montant de 40 000 euros, 25 000 euros pour le mobilier de la salle Henri Dunant dont les travaux de rénovation vont débuter en juillet prochain.

La Ville continuera à aider les particuliers à travers ses aides au développement durable ou à l'achat de vélo. L'enveloppe est fixée à 140 000 euros. Enfin, 50 000 euros sont reconduits pour le budget participatif saison 5 qui sera lancé le 1^{er} mars prochain.

Le budget annexe du Zéphyr, délibération numéro deux, présente un total de 786 000 euros. Comme chaque année, il se base sur une estimation des spectacles organisés et de la fréquentation de ceux-ci. La Ville maintient le versement d'une subvention d'équilibre identique à celle de 2023, d'un montant de 360 000 euros.

65 610 euros sont prévus en investissement.

En conclusion, ce budget 2024 reste ambitieux malgré un contexte difficile. Il accélère notre réponse aux changements climatiques par des investissements conséquents sur le patrimoine communal. Il maintient l'offre de services publics et concrétise les engagements pour favoriser la cohésion sociale sur notre territoire, le tout en restant fidèle à une gestion attentive et sérieuse des deniers publics.

Je tiens à remercier tous les agents de la Ville et tous les élus autour de cette table qui ont bien conscience des difficultés à équilibrer le budget et ont fait des propositions cohérentes pour que l'objectif d'équilibre soit atteint. C'est en effet un travail d'équipe, que beaucoup de villes pourraient nous envier.

Permettez-moi aussi de remercier notre nouveau directeur des Finances (qui est derrière Étienne), Vincent Pasquier, et son équipe pour son intégration rapide et la qualité de son travail.

Enfin, je terminerai par remercier Monsieur le Maire pour la confiance que vous m'accordez. Je vous remercie pour votre attention.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci Gaëtan. Qui demande la parole ? Madame Chouia.

Mme Karima CHOUIA : L'exercice de la présentation du budget, c'est crucial pour que les Hémoises et les Hémois puissent se faire une idée des enjeux économiques, fiscaux, budgétaires auxquels doit faire face la Ville et les choix politiques qui en découlent forcément. Il y a les crises inflationnistes et énergétiques combinées à certaines décisions de l'État qui menacent les grands équilibres budgétaires de notre Ville, comme toutes les villes en France.

On doit être particulièrement vigilants concernant les futures réformes des collectivités territoriales qui seront proposées par le Gouvernement. En effet, sur les trois dernières décennies, on a remarqué et on remarque un recul drastique de l'autonomie fiscale des communes et de notre capacité à financer les transitions et nos services publics. Une réelle décentralisation, cela ne confère pas que des compétences, mais cela confère aussi des financements induits.

Il s'agit d'un contexte qui échappe à la Ville et aux élus que nous sommes, mais qui peut pénaliser au final les Hémois et les Hémoises pour les années à venir. Alors, je m'associerai à vous, comme toujours, sur les réflexions à mener pour résoudre l'équation entre maintenir un niveau de qualité de nos services publics en tenant compte de la disparité et de la richesse de notre Ville, et l'hypothèque de l'avenir par la gestion financière. Il est nécessaire de trouver des leviers locaux pour répondre aux crises et garantir la pérennité de nos services, notamment pour les plus précaires, déjà gravement touchés par l'inflation.

Alors, permettez-moi de réaffirmer ma détermination à prioriser, dans tous nos investissements, la rénovation des équipements les plus énergivores et qui pénalisent les plus fragiles dans leur santé. Alors, je parle ici spécifiquement des équipements scolaires et sportifs. On l'a vu aussi dans la présentation. Il faut poursuivre cette rénovation et rechercher peut-être des subventions possibles pour la transition écologique. Alors, j'ai vu le programme ÉduRénov. Peut-être que nous pourrions avoir ce fonds de concours pour la transition écologique de nos écoles. C'est deux milliards d'euros, a priori, mis sur la table par différents acteurs, dont la Banque des territoires, à destination des collectivités qui veulent mettre en place des projets de rénovation thermique dans leurs bâtiments scolaires.

Vous l'avez souligné en début de présentation, la stratégie de sobriété énergétique, elle a permis de réduire les consommations d'énergie et donc les coûts pour la Ville. Alors, bien sûr, on peut prendre du temps pour s'en réjouir et c'est super, et même se féliciter, mais on peut aussi se souvenir qu'on a une dette écologique, qu'elle est liée à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à ses conséquences et que cette dette, on peut la laisser à nos enfants, nos petits-enfants et elle ne cesse de progresser. Du coup, elle nous oblige à l'action, et une action qui doit être résolue et immédiate. Alors, je pense qu'il faut accélérer ces investissements de performance énergétique et de rénovation environnementale qui permettent de dégager des économies. C'est un investissement d'avenir pour les finances de la Ville, donc profitable à l'ensemble des Hémoises et des Hémois, mais aussi de notre planète dont on garantira l'habitabilité le plus longtemps possible.

Alors, sur les fluides, on a vu dans la présentation que l'éclairage public coûte cher. Je repose sur la table la possibilité de travailler à une baisse de cet éclairage public sur des quartiers ciblés, sur des temps limités dans la soirée, à déterminer, à concerter avec les personnes. Mais je pense qu'on a des économies à faire sur l'extinction de l'éclairage public.

Sur toutes les dépenses obligatoires et difficilement compressibles, on l'a vu aussi, notamment les dépenses de personnel, c'est aussi concerné par l'inflation, d'où aussi cette hausse de 6 %. Vous avez présenté nombre d'exemples de dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Vous savez, depuis le début de ce mandat et même avant, que j'aurai toujours un manque d'engouement pour certains de vos projets et certaines de vos décisions et que j'en soutiendrai d'autres à vos côtés. Je ne vais pas changer. Je continuerai sur cette même lignée. Je voudrais juste développer ce soir quelques petits points, quelques éléments importants qui me semblent à relever, et notamment sur les subventions aux associations qui augmentent de 6 % pour celles qui emploient des salariés.

Le 31 janvier dernier, les centres sociaux se sont mobilisés face à leurs difficultés de tenir l'équation, de faire plus avec moins. Les centres sociaux, ils ont besoin d'une stabilité financière qu'ils n'ont pas aujourd'hui, au vu de leurs charges qui augmentent, mais aussi du financement qui se fait beaucoup au coup par coup et qui est en partie dû aux appels à projets auxquels ils répondent. Ce sont des acteurs d'éducation populaire. Ce sont des acteurs des politiques publiques et ils sont garants d'un accueil inconditionnel des usagers. Les centres sociaux, ils sont indispensables et, sur notre ville, ils sont indispensables aux Hémois et aux Hémoises qui habitent dans des quartiers prioritaires.

Alors, c'est la revalorisation de la convention Alisfa (Alisfa, pour acteur du lien social et familial) qui pose aujourd'hui la question de l'économie des centres sociaux, et nous devons être attentifs à nos centres sociaux. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et elle prévoit une hausse. Elle a prévu une hausse des rémunérations, notamment les salaires les plus bas. Alors, il faut revaloriser ces métiers en fait de la convention Alisfa (qui ne concerne pas que les centres sociaux, d'ailleurs) car dans nos quartiers, il faut mettre de l'humain face à l'humain, mais de l'humain qualifié.

Cette revalorisation, elle est nécessaire et elle est bienvenue, mais elle ne doit surtout pas être prétexte à annuler des actions, des projets dans nos quartiers pour des raisons budgétaires. C'est en ce sens qu'il nous faut les soutenir et être vigilants. Et peut-être que la Ville, elle peut aussi proposer pour nos centres sociaux une sorte de conférence des financeurs pour mettre autour de la table toutes les collectivités qui financent nos structures et de trouver ensemble des solutions.

Je voudrais relever aussi quelques dépenses d'investissement utiles. Alors, cela semble rien, mais l'installation des WC publics sur la Grand-Place, pour moi, c'est essentiel et elle répond à deux grands besoins : limiter les incivilités liées aux mictions sur l'espace public, mais aussi permettre à tout un chacun de se déplacer en toute quiétude sur des lieux de vie et de promenade, notamment les personnes qui ont des handicaps parfois invisibles, des maladies dont la maladie de Crohn, par exemple, où c'est important de pouvoir trouver des WC publics adaptés. Alors, je ne doute pas que votre choix se portera sur des sanitaires écologiques et sobres : électricité renouvelable, consommation limitée d'eau, etc., etc. Mais en tout cas, je voulais le pointer parce que cela semble rien et cela peut être bête, mais c'est très important quand on veut être une ville inclusive.

Sur les aires de jeux de la petite enfance, là encore, outre le déploiement des jeux qui sont essentiels au vivre ensemble et à ce qu'on doit promouvoir dans notre ville, il ne faut pas oublier de prévoir l'ombrage de ces zones de jeux parce que si elles sont trop exposées au soleil, au final, c'est pas les familles avec les

enfants qui vont y aller parce qu'ils vont les déserter. Et cela c'est aussi quelque chose qu'il faut prévoir dès le démarrage.

Les chemins piétonniers, oui, c'est une bonne chose. Il faut continuer à les développer parce que marcher dans la nature, cela permet de retrouver sa concentration et cela fait du bien à tout le monde, et cela a un impact sur le cerveau et la santé mentale.

Alors, j'en profite juste ici pour évoquer aussi brièvement (je ne vois pas trop où je pouvais en parler, du coup je me dis que c'est là) sur la concertation de la MEL qui s'est terminée le 19 février sur la ZFE. En fait, nous sommes tous exposés à la pollution de l'air, et plus particulièrement les particules PM2,5 et ultrafines. Cela expose nos organismes à des risques significatifs pour la santé, à tous les âges de la vie. Cette qualité de l'air, elle est dégradée sur la métropole, et sur notre métropole c'est 1 700 décès prématurés par an. Ce n'est pas rien.

Alors, j'avais pensé proposer une motion, en fait, à voter par le Conseil municipal, mais finalement la concertation était jusqu'au 19 février. Mais finalement, pourquoi pas ? Pourquoi pas décider ce soir ensemble que nos élus au Conseil métropolitain portent notre voix sur une ZFE, en tout cas une large concertation de cette ZFE, et qui puisse tenir compte d'une politique plus globale en faveur des mobilités douces et initier la transformation écologique des mobilités.

La vidéoprotection, je ne vais pas redire encore ce que je dis régulièrement. C'est un vrai manque d'engouement pour moi avec cet investissement massif et coûteux. Pour moi, développer la vidéoprotection, c'est aussi pallier aux manquements de l'État en termes de sécurité. Car oui, la sécurité est un droit que l'État de droit doit garantir à chacun. Sur un territoire comme le nôtre, je préfère qu'on se batte pour avoir plus d'effectifs de police nationale à la hauteur des enjeux, selon le principe de l'égalité face au service public.

Le budget participatif, c'est la cinquième saison. Alors, je sais qu'on trouve que 50 000 euros, cela peut être rien, mais ce budget participatif c'est la liberté pour les habitants de s'impliquer dans tous les projets de la Ville : aménagement urbain, propreté, solidarité, équipement, mobilier, stationnement, vélo, jeunesse et nature en ville. Et on voit aussi où se porte la priorité des Hémois. Par contre, qu'est-ce que cela provoque en nous, élus, finalement, ce budget participatif ? Cela nous permet de nous recentrer sur les vraies priorités des Hémois. Parce qu'on a des envies parfois. Mais adaptons nous à ce que souhaitent les Hémois, ce qu'ils proposent et peut-être aussi essayons d'intéresser l'ensemble des Hémois dans tous les quartiers de la ville. Cela prend, mais on a peut-être encore des efforts à faire.

J'en ai fini pour ma présentation. Comme d'habitude, je m'abstiendrai sur les votes du budget puisque je suis d'accord avec un certain nombre de choses que vous proposez, et en désaccord avec un certain nombre d'autres. Voilà, j'explique mon vote d'abstention sur vos budgets. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Sur les subventions, vous faites quoi ?

Mme Karima CHOUIA : Je vais voter sur les subventions, bien sûr, et les taux de fiscalité, etc.

M. Francis VERCAMER, Maire : Oui, parce qu'on est obligés de poser la question, mais puisque c'est enregistré...

Mme Karima CHOUIA : Je m'abstiens sur les budgets, je vote le reste.

M. Francis VERCAMER, Maire : D'accord, très bien, parce qu'en fait vous savez que tout ce que vous dites est enregistré, et cela fait partie d'un compte-rendu fait par une société extérieure. Donc cela permet d'avoir l'écrit de ce que vous avez fait. De ce que vous allez faire, en tout cas. Alors, qui veut prendre la parole encore ? Monsieur Dupont.

M. Jacques DUPONT : Merci. Je remercie Monsieur Decoster pour sa présentation très claire et très dense qui a suscité donc ces réactions auprès de Hem demain notamment. Nous savons tous que le contexte national et même international pèse sur les dépenses de fonctionnement de notre ville. Pour autant, comme nos recettes ont également augmenté, la Ville parvient à dégager cette année 1,6 million d'euros d'autofinancement. Les finances de la Ville se portent très bien et pourront contribuer à protéger et aider les Hémois qui craignent pour leur pouvoir d'achat.

Si j'en crois votre présentation, nous continuerons malgré tout à privilégier nos investissements. En décembre, lorsque vous nous avez présenté le ROB, j'ai indiqué que nous souhaitions au moins qu'il

respecte deux priorités. La première consiste à faire de l'adaptation au dérèglement climatique une priorité. Il s'agit de respecter les principes de sobriété immobilière et énergétique pour engager la Ville dans un développement durable et soutenable. À ce titre, nous soutenons les efforts que vous fournissez dans ce domaine de la performance énergétique. Ils sont éligibles à de nombreuses subventions et permettront de limiter nos dépenses de fonctionnement dans les années à venir.

La seconde priorité est un devoir. Il s'agit de favoriser l'émancipation culturelle et sportive des Hémois. Dans cette perspective, vous savez que nous ne partageons pas certains choix qui ont été faits. En premier lieu, sans vous surprendre, je citerai comme exemple l agrandissement des loges du Zéphyr. Il ne correspond à aucune de nos deux priorités. On ne peut pas considérer que cet investissement de près de deux millions s'inscrive dans une logique de sobriété immobilière, surtout quand il provoque l'arrachage d'arbres remarquables, et il ne contribue pas à une politique culturelle destinée à l'ensemble des Hémois.

La sobriété dont nous parlons nous oblige aussi à optimiser l'utilisation de nos équipements. À ce titre, nous aimerais par exemple que soit dressé un bilan d'activité de notre Maison de l'histoire locale, après un an d'utilisation, afin de pouvoir en évaluer son utilité. En fonction de cette évaluation, nous proposons que soit étudiée parallèlement l'éventualité de reconvertis ce bâtiment en, pourquoi pas, une maison de l'environnement, de la nature et du développement durable.

Nous observons que l'émancipation culturelle et sportive des Hémois se heurte cette année à votre méthode. Vous le savez, nos associations et leurs usagers sont très perturbés dans leurs activités quotidiennes par la planification simultanée de travaux dans un grand nombre de nos salles. Nous entendons, par exemple, que même des activités aussi primordiales que le soutien scolaire seraient menacées. Pourquoi en est-on arrivés là ? Tout ne se justifie pas par des facteurs extérieurs. Nous pensons qu'au-delà des priorités et des choix que vous avez décidés, cette situation est le résultat de votre politique budgétaire depuis le début du mandat.

Puisqu'on est en année olympique, j'utilisera la métaphore sportive. Nous pensons que privilégier la note artistique du zéro endettement au détriment de la note technique que représente la qualité du quotidien des familles hémoises n'est pas la meilleure méthode.

Comme nous le disons depuis des années, suivre les conseils de la Chambre régionale des comptes en 2017 ou consentir à un endettement modéré à court terme quand les taux étaient au plus bas aurait eu du sens. Nous aurions pu étaler les investissements et atténuer ainsi les impacts des travaux sur l'activité de nos associations, de ces bénévoles et de leurs usagers.

Pour le taux, donc nous resterons cohérents avec notre intervention sur le budget. Je pense que plutôt que de maintenir un taux élevé et dégager des excédents pour privilégier une politique d'investissement dont certains ne sont pas prioritaires, comme on l'a vu, la Ville a les moyens de baisser son taux pour contribuer à maintenir le pouvoir d'achat des Hémois en compensant une partie de l'inflation comme à Wattrelos, par exemple. Comme lors des budgets passés, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

Sur les subventions, l'inflation nous touche tous et particulièrement les petites associations qui subissent les hausses de coûts et de charges. Nous saluons l'effort de 6 % de hausse de ce budget. Néanmoins, toutes ne bénéficient pas des mêmes faveurs et les critères restent pour nous à la fois trop opaques et injustes. Tant que les critères que vous avez mis en place intègrent des contreparties ou produisent sans objectivité des disparités qui n'ont rien à voir avec le nombre d'adhérents, par exemple, nous nous abstiendrons sur cette délibération.

En conclusion, je conclurai en regrettant la faible influence de la commission Environnement dans la recherche d'un modèle communal au budget plus sobre et plus durable. J'ai bien lu dans le *Tout'Hem* qu'était évoqué le souhait de développement de projets qualitatifs et scrupuleusement respectueux de l'environnement. Pourtant, personne dans votre majorité ne défend vraiment ce principe et ne pèse sur les décisions liées à la sobriété immobilière ou à un urbanisme raisonnable.

C'est dans ce contexte que j'informe donc le Conseil municipal qu'un recours juridique pour l'abrogation des délibérations autorisant la création d'une ZAC sur le site de la Tribonnerie a été formé et déposé la semaine dernière. Comme la majorité des Hémois, nous pensons que les arguments qu'ils présentent tant sur le fond que sur la forme justifieront la remise en question du projet de la Tribonnerie 2 et nous soutenons pleinement cette démarche. Je vous remercie.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Qui demande la parole encore ? Madame Louchart.

Mme Mathilde LOUCHART : Merci. J'avais quelques petites remarques de détails sur les différents investissements, mais je commence par dire (je vous le dis), vous ne nous facilitez vraiment pas la tâche dans l'analyse du budget, et pour faire des commentaires pertinents parce que, moi, par exemple, si j'ai découvert seulement dans le PPT à deux jours du Conseil les différents investissements et les PPI, etc. Et on n'a aucun document synthétique qui nous permet d'avoir accès à cela et de pouvoir analyser et commenter simplement. Donc voilà, je voulais le dire.

La grosse maquette, c'est bien, mais ce n'est pas forcément facile. Voilà, c'est dit.

Moi, j'ai du coup quelques remarques ou questions sur les sujets d'investissement. Le premier, c'est par rapport aux hausses sur la restauration scolaire que vous avez évoquées. Je sais que vous avez fait une étude il y a quelque temps sur une potentielle reprise en régie municipale de la restauration scolaire, mais finalement on n'a pas eu d'information sur les résultats de cette étude. Et, de voir qu'il y a une forte augmentation des coûts, peut-être que cela peut permettre de questionner ce sujet, ou pas. Ça, c'est une question.

Après, enfin moi je me réjouis de la rénovation du presbytère et de la rénovation du salon de thé. Je pense que c'était à dire.

Sur le PPI école, j'aimerais savoir si vous faites un bilan des actions de végétalisation qui ont été mises en place dans les cours d'école pour savoir si cela a vraiment changé quelque chose d'un point de vue climatique et du confort d'usage. Moi, je reviens toujours sur le sujet de la peinture à l'intérieur de l'école de Lattre. Je sais que je suis un peu pénible sur le sujet, mais j'y tiens. C'est bien de repeindre l'extérieur d'une école, mais il faut quand même penser au confort des gens qui sont à l'intérieur de l'école au quotidien. Et franchement, je ne sais pas autour de cette table combien de personnes sont allées à l'intérieur de l'école, mais ce ne serait vraiment pas du luxe de repeindre l'intérieur de l'école.

J'ai une remarque sur les subventions aux associations, qui est en lien avec le budget participatif notamment, parce que moi je ne partage pas forcément le point de vue de Karima Chouia sur ce sujet. Parce que je trouve quand même qu'on a du mal à défendre des projets qui valent vraiment la peine au sein du budget participatif et cela manque d'animation auprès des associations. Et quand on sait que les associations manquent de moyens, qu'elles vont connaître aussi l'inflation comme tout le monde, pourquoi pas les renvoyer vers le budget participatif et les inciter à produire plus de projets.

Le dernier sujet que j'avais noté, c'est peut-être par rapport à l'intervention de Karima sur la qualité de l'air et tous ces sujets. Pourquoi pas réessayer d'investir l'expérimentation sur les rues scolaires ? Alors, voilà, je pense que c'est un sujet qui se développe un peu partout et que cela pourrait peut-être être pertinent dans certains secteurs de le développer. Voilà.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Qui demande la parole ? Laurent Pastour.

M. Laurent PASTOUR : Je voudrais juste préciser à Madame Chouia que l'abaissement de l'éclairage public la nuit, on n'a pas attendu ce soir pour le faire puisque c'est fait depuis presque neuf ans aujourd'hui, et que dans le nouveau remplacement des luminaires qui est toujours en cours c'est déjà fait puisque, à 22 heures, l'éclairage baisse de 30 % et, à minuit, l'éclairage baisse de 70 % jusqu'à 5 heures du matin. À 5 heures du matin, il remonte avec un abaissement à 30 % pour être à plein pot entre 7 heures et le lever du jour, donc pendant une heure et autre. Donc l'abaissement de puissance est déjà réalisé et on a été d'ailleurs presque les pionniers il y a presque dix ans aujourd'hui.

Donc c'est aussi grâce à cela, entre autres le remplacement des éclairages publics, mais aussi l'abaissement et le contrôle à distance que l'on va avoir, qui va nous permettre, sur une année pleine, une fois que tout sera remplacé puisqu'il reste encore un peu de travaux, d'avoir un abaissement de consommation totale d'éclairage public de 73 %. Cela, je tiens quand même à le dire.

Sur de Lattre de Tassigny, personne ne se pose la question pourquoi vous êtes obnubilée sur de Lattre de Tassigny. Tout le monde a la réponse. Je vous ai répondu déjà en commission que sur l'école de Lattre de Tassigny il y a un gros programme de rénovation, et qu'avant de travailler sur l'intérieur, c'est-à-dire sur les papiers et peinture intérieurs d'une école, il faut assurer le clos et le couvert, ce qui a été réalisé les deux dernières années. Cette année vont être réalisés les fenêtres et les ouvrants, et donc forcément il va y avoir des travaux sur les murs puisqu'on va remplacer la totalité des portes et fenêtres et c'est

seulement une fois qu'on aura remplacé les portes et fenêtres qu'on va refaire les peintures intérieures. Mais on ne va pas faire les peintures intérieures alors qu'on n'a pas encore remplacé les portes et fenêtres. C'est une question de logique dans l'ordre des travaux. Donc il n'a jamais été question de ne pas faire l'intérieur de Lattre de Tassigny.

Lorsque l'on a fait des rénovations d'écoles, et pratiquement toutes les rénovations d'écoles, on a fait la totalité des rénovations, c'est-à-dire extérieures et intérieures.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame Chouia, vous vouliez rebondir sur les propos de Laurent Pastour. Allez-y. Allez-y.

Mme Karima CHOUIA : Je fais un tac au tac. Je n'utilise pas de ton condescendant. J'aimerais bien qu'on n'utilise pas de ton condescendant avec moi aussi quand je parle. Donc je n'ai pas parlé d'abaissement de l'éclairage public, mais d'extinction totale. Donc heureusement pour vous que vous n'attendez pas qu'on vous propose des choses, mais je trouvais le ton un peu condescendant et je n'apprécie pas du tout.

M. Francis VERCAMER, Maire : Alors, qui demande la parole ? Anne Dassonville.

Mme Anne DASSONVILLE : Juste un petit mot sur le faible impact de la commission Environnement – merci Jacques –, commission Environnement où tu ne prononces jamais un mot et que tu passes sur ton portable. Mais bon, on va pas en parler comme cela ce soir. C'était juste une anecdote.

Concernant l'environnement justement, la sobriété énergétique, la mobilité douce, les aides aux isolations, les aides aux Hémois qu'on apporte chaque année, je voudrais juste donner un chiffre. Notre PPI de 2024, annoncé là pour les aides aux Hémois pour rénover leur logement, pour l'isoler, pour le végétaliser éventuellement, pour récupérer leurs biodéchets, pour récupérer leur eau de pluie, ce PPI, il est monté à 140 000 euros. En 2021, il était à 95. Plus 45 000 euros en trois ans, uniquement pour aider la population, effectivement, à favoriser leur bilan énergétique.

Je réponds à Mathilde Louchart concernant la végétalisation des cours d'école. En fait, le programme n'est pas encore terminé. Il y a encore une école qui va être faite cette année, mais pourquoi pas effectivement à la fin faire un bilan des ressentis des usagers et des parents d'élèves. Il y a déjà eu des choses.

Un intervenant : Inaudible (0'56'51)

Mme Anne DASSONVILLE : Voilà, par école, cela a déjà été fait au fur et à mesure. Après, cela peut être intéressant de faire un bilan global sur toute la ville, qu'on présentera. Pourquoi pas ? Mais effectivement le programme n'est pas terminé, il continue. Un bilan du type nombre de mètres carrés débâtonnisé, agrément de vie, ombrage à apporter, etc., tout cela pourrait être fait.

Mme Mathile LOUCHART : Inaudible (0'57'15). Le ressenti du confort des gens inaudible (0'57'18).

Mme Anne DASSONVILLE : Oui, oui, oui. Il existe, donc oui, on fera un bilan là-dessus, pas de problème.

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur Dupont.

M. Jacques DUPONT : Oui, parce que j'ai été mis en cause. Je voudrais quand même répondre. Les commissions Environnement ont souvent un ordre du jour qui n'est quand même pas très étendu, d'une part. D'autre part, je participe, notamment en prenant des notes sur mon portable. Et enfin, j'ai une fois préparé activement un certain nombre de questions, mais la moitié des effectifs de la commission était déjà partie vers d'autres occupations. Alors depuis, je ne m'embête plus trop à travailler à les préparer.

Maintenant, sur le fond, quand vous dites que vous contribuez de façon très active à un budget communal plus sobre et plus durable, je ne parlais pas de ce dont vous avez parlé, des PPI ou d'autres choses, mais je parlais en particulier des choix. Je me cite, excusez-moi, « *des décisions liées à la sobriété immobilière ou un urbanisme raisonné* ». Il s'agit de ces parties là en particulier, sur lesquelles la commission Environnement n'est même pas saisie. Je vous remercie.

M. Francis VERCAMER, Maire : Gaëtan, tu répondras après, parce que c'est financier. Cela viendra après. Jean-François Leclercq.

M. Jean-François LECLERCQ : Merci, Monsieur le Maire. Quelques impressions par rapport aux différentes remarques qui ont été formulées. Je ne vais pas revenir sur le Zéphyr. Cela revient à chaque

fois qu'on a le ROB ou qu'on a le budget. Simplement, je voudrais donner un seul chiffre de fréquentation du Zéphyr. Nous sommes passés de 21 000 spectateurs en 2022 à 28 000 en 2023, donc plus 33 %. Donc preuve qu'effectivement il y a un certain attrait pour notre équipement et, à chaque fois que j'y vais – et je ne suis pas le seul autour de cette table à le remarquer –, nous avons bon nombre de Hémois que nous rencontrons encore. La preuve, la semaine dernière, lorsque nous avons eu un certain nombre de concerts et de spectacles au Zéphir.

Et un dernier chiffre de fréquentation, sur les deux premiers mois de l'année, puisque nous sommes quasiment fin février. Nous sommes déjà à quasiment 6 000 spectateurs depuis le début de l'année sur les différents spectacles proposés dans notre Zéphir.

Je ne reviens pas non plus sur la question des loges évoquée. Je vous l'ai déjà dit à maintes reprises que ces loges sont nécessaires aujourd'hui pour accueillir en grand nombre lorsque nous avons nos structures locales. Je pense notamment à Ainsi Danse, je pense à l'ensemble orchestral de Hem. Je pense également à Instant Karma lorsqu'ils font leur grand rendez-vous musical avec des chorales hémooises. Tout cela, tout ce petit monde, il faut bien le loger correctement et aujourd'hui ce n'est pas possible. Donc avec cette extension, cela le permettra dans de meilleures conditions.

Vous parliez, Monsieur Dupont, de notre Maison d'histoire locale. Effectivement, une première année d'ouverture. On a eu sur cette première année d'ouverture six expositions qui ont été présentées durant l'année et qui ont accueilli autour de 5 000 visiteurs et bon nombre de scolaires puisque, en règle générale, nous invitons également en parallèle les écoles à venir visiter les différentes expositions qui sont proposées au sein de cette maison d'histoire locale. Nous continuerons en 2024 en les étoffant, en les diversifiant encore. Le but, bien évidemment, c'est de connaître notre histoire locale, notre passé pour avancer encore plus en avant au sein de notre ville et connaître notre histoire.

Vous avez parlé d'associations qui avaient un problème de relogement. Alors effectivement, un bon nombre de travaux vont se faire prochainement dans nos différents équipements. Le service des actions culturelles, du service des associations ainsi que tous les autres services pilotes sont très, très attentifs à ce sujet, et les élus également, moi le premier. Et je peux vous dire qu'aujourd'hui nous avons trouvé des solutions de relogement pour l'ensemble de nos associations. Donc je ne sais pas d'où vient cette problématique éventuelle d'associations qui n'auraient pas trouvé de locaux pour avoir leurs activités. Aujourd'hui, nous avons trouvé des solutions de relogement pour l'ensemble des associations qui sont hébergées dans nos différents sites municipaux, et on est très, très attentifs, bien évidemment, à ce qu'ils soient relogés correctement et dans les meilleures conditions possibles puisque nous savons très bien que les associations rendent un service important à la population à nos côtés tout au long de l'année, et on est très, très attentifs et vigilants à ce que cela continue.

Pour les subventions, je ne vais pas revenir non plus sur les critères. Les critères ont été votés en Conseil municipal l'année dernière et ils tiennent compte, entre autres, des effectifs des associations. Je rappelle, comme l'a dit Gaëtan, que c'est quasiment un million d'euros que nous versons à l'ensemble des associations de la Ville, ce qui n'est pas petit. Je veux dire bon nombre de villes sont largement en deçà de ce montant, preuve que la Ville est très, très attentive à aider et à soutenir nos associations puisqu'on a la chance d'avoir un tissu associatif très diversifié, très vivant et qui est très actif sur notre commune. Et cette aide financière est importante pour nous et on tient à le faire.

Et les critères d'attribution des subventions, certes, vous ne les avez pas approuvés ni votés. Néanmoins ils existent. Il n'y a pas de donnant donnant, je dirais. Les critères répondent à des conditions et qui répondent à des politiques que nous mettons en place sur la commune. Et, comme je l'ai également déjà dit à maintes reprises, nos associations (je ne parle pas bien sûr des associations de style centres sociaux et autres qui ont régulièrement des soucis et des problèmes de trésorerie à gérer et à résoudre), mais l'ensemble de nos associations se portent plutôt bien. Pour preuve, lorsque nous allons, avec mes collègues, lors des différentes assemblées générales, on n'a pas de souci de trésor pour ces associations-là. Je ne parle pas bien sûr des associations qui gèrent tout ce qui est problèmes sociaux et autres, où là c'est un autre sujet. Mais pour la grosse majorité des associations, elles se portent plutôt bien financièrement et les aides que la Ville apporte est un complément à ce qu'elles peuvent avoir en rentrée complémentaire.

M. Francis VERCAMER, Maire : Gaëtan Decoster.

M. Gaëtan DECOSTER : Merci, Monsieur le Maire. Déjà, moi, Karima, je souhaiterais vous remercier pour la qualité de votre discours et cette critique constructive que vous nous apportez. C'est bon à entendre, et si nos députés pouvaient faire la même chose que vous, ce serait bon pour la France.

Mathilde, sachez qu'il n'y a aucune volonté de notre part de vous donner des éléments en retard, et peut-être qu'on pourra enquêter. En tout cas, votre collègue Jacques, qui a participé à la commission Finances, avait tous les éléments il y a une dizaine de jours.

Enfin, Monsieur Dupont, vous émettez l'idée de faire un endettement ou de proposer un endettement à la Ville pour lisser un peu nos financements ou lisser un peu nos investissements. Déjà, nous avons été élus pour respecter notre projet, donc ils sont lissés sur nos six ans. Je trouve que pour la Ville, c'est un atout de ne pas être endetté. Et, si on se compare à l'État français, qui est déjà bien endetté, on a plutôt intérêt et on a plutôt raison à faire le contraire.

Et puis, cela serait à la fois dangereux. Vous proposez de baisser un peu le taux de nos taxes. Je trouve que cela serait à la fois dangereux puisque, si vous avez bien écouté mon discours, je vous ai évoqué le fait que nos compensations de l'État étaient plutôt en stagnation alors que nos dépenses augmentent. Et si on baisse le taux, c'est plus facile de baisser que de monter, et cela serait dangereux dans les prochaines années.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Qui veut encore prendre la parole ? Barbara Rubio.

Mme Barbara RUBIO COQUEMPOT : Merci, Monsieur le Maire. Merci Gaëtan pour la présentation qui, en effet, est riche et témoigne de nos engagements pour la Ville. J'avais plusieurs points.

Le premier : Karima proposait un projet de motion pour la ZFE. Je me dis qu'en effet, cela pourrait être intéressant. Notre ville est assez dynamique sur les sujets de mobilité, etc. Donc pourquoi pas. Je pense que cela peut être intéressant d'étudier cela.

J'ai entendu aussi « les finances se portent très bien ». Alors, moi je n'ai pas entendu de miracle au niveau des dotations de subventions. Alors Gaëtan, il faudra peut-être que tu me réexpliques le budget. Pour moi, la ville de Hem n'est pas une ville riche, mais une ville qui est définitivement un exemple en matière budgétaire. Une ville qui, au travers de son budget, montre combien elle est attentive à la qualité de la vie des Hémois, et pas une ville dont les finances se portent bien.

Vous avez aussi parlé de devoir d'émancipation culturelle. Moi, je vous félicite aussi d'avoir créé il y a peu de temps le regroupement de nos bibliothèques avec les cinq villes voisines, qui va permettre encore plus de lecture à nos Hémois, et qui aussi va permettre de se rallier au dispositif de la MEL où nos habitants pourront avoir accès à la presse gratuite et aussi à des tas de formations gratuites. Et cela touchera tout le monde, les jeunes, les moins jeunes, pas de niveau social et c'est gratuit. Donc quand on parle de devoir d'émancipation culturelle, moi je trouve que cela rentre très bien dedans.

Un autre point qui m'a un peu aussi dressé le poil. Vous ne nous facilitez pas la tâche, en effet. Alors, à la MEL, on n'a pas les PPT non plus quand il y a le conseil métropolitain et cela ne nous empêche pas de prendre la parole. On n'est pas obligé d'avoir un PPT quarante-huit heures avant. Enfin, déjà quarante-huit heures avant, vous l'avez et on ne l'a pas. Donc cela ne nous empêche pas de prendre la parole.

Et enfin, pour les rues scolaires, en effet c'est une bonne idée, et d'ailleurs nous avons déjà démarré les discussions avec une école au mois de novembre dernier. Merci.

M. Francis VERCAMER, Maire : Barbara, on voit que tu as été au punchingball. *[rires]* Très bien. Écoutez, je vous propose de répondre aux dernières questions qui ont été posées et de faire un « groupé » de l'ensemble des propos.

D'abord, effectivement, vous avez raison, toutes et tous de dire que nous sommes dans un contexte difficile. Gaëtan l'a évoqué, la situation internationale est difficile et, si on en croit les propos du ministre de l'Économie et des Finances d'il y a trois jours, je pense que les finances de la France sont en grande difficulté puisque, déjà, il a décidé de réduire de dix milliards les dépenses courantes de l'État, ce qui ramènera quand même – excusez du peu – le déficit du budget de l'État à 130 milliards. C'est-à-dire qu'il y a 130 milliards de déficit de l'État, donc avec un endettement d'un peu plus de 3 000 milliards de l'État français.

Je rappelle quand même que l'État français est régulièrement analysé par des agences de notation et que, grâce aux collectivités territoriales, nous ne sommes pas dégradés. Parce que les collectivités territoriales ont un solde positif de dix milliards. Et donc grâce à cela, cela réduit le déficit de l'État français de dix milliards. Donc on est encore à 120, parce qu'on était à 130, mais cela participe à la réduction de ce déficit. Et donc tant mieux pour l'État français et pour tous. Pour tous, parce qu'il ne faut pas s'en tirer de gloire particulière. Le fait que les collectivités locales aient dans l'ensemble un budget non déficitaire et plutôt excédentaire, cela atténue un peu la situation financière de la France et donc atténue également le regard des agences de notation et des observateurs extérieurs.

Je rappelle quand même qu'une baisse de la notation des agences de notation, cela engendre immédiatement la hausse des taux d'intérêt et cela alourdit le déficit de la France de plusieurs dizaines de milliards d'euros parce que, évidemment, quand on est endetté de 3 000 milliards et qu'on prend un demi-point de taux, cela coûte cher au budget. Je vous rappelle aujourd'hui que les intérêts de la dette sont supérieurs au budget de l'Éducation nationale en France.

Donc je pense qu'on gère bien. C'est tant mieux, et moi j'en suis très fier. Malheureusement, le fait que l'État français est en difficulté, cela engendre d'autres difficultés puisque j'entendais ce ministre de l'Économie qui disait : « *Nous ne toucherons pas aux collectivités territoriales* » et, dans la foulée, il vient nous dire : « *Oui, mais je vais dans les dix milliards. J'en demande cinq milliards d'économies à l'Agence nationale de cohésion territoriale* ». Je vous rappelle que l'Agence nationale de cohésion territoriale, c'est celle qui finance la politique de la Ville, c'est celle qui finance la solidarité. Et puis après, il dit : « *Et on va demander également 1,4 milliard au fonds vert* ». Je vous rappelle que le fonds vert, c'est ce qui finance une grande partie des collectivités locales, notamment pour la rénovation énergétique, pour résorber les passoires thermiques. Et donc, là encore, on touche quand même aux collectivités territoriales.

Alors, moi j'entends Madame Chouia de dire : « *Ce serait bien de demander à EducRenov* ». Mais si c'est pour demander à du EducRenov (qu'on a d'ailleurs fait, on attend la réponse), mais qu'en parallèle on a le fonds vert, on nous dit : « *Ben, vous avez demandé, vous ne l'aurez plus* », je ne suis pas sûr qu'on y gagne grand-chose. Voilà, je vous le dis comme je le pense. Donc il y a vraiment un sujet sur cela. Alors, tant qu'on est notifié, je pense que l'État ne reviendra pas en arrière. Mais si on n'est pas notifié, il y a des risques, effectivement, que les recettes qu'on nous avait promises par oral en disant : « *Vous allez les avoir, déposez votre dossier* », eh bien on ne les ait pas. J'en prends pour preuve le courrier que j'ai reçu aujourd'hui du préfet, qui est quand même assez intéressant. Qui nous dit, dans un courrier signalé en date du 20 février, que « *l'État a décidé d'augmenter un certain nombre de choses avec le fonds vert et en particulier trois nouvelles mesures visant à renforcer le dispositif du plan de rénovation énergétique et renaturation des établissements scolaires. Une enveloppe de 500 millions au niveau national pour les écoles, les collèges et lycées, avec une priorité donnée aux établissements en QPV* ».

Alors, cela, on le savait. Donc qu'est-ce qu'on a fait ? C'est tout ce que vous avez, toutes les demandes financières du budget où on a dit on va rénover l'école ceci, on va rénover l'école cela, et tout ce qu'on vous a présenté, tout ce que Gaëtan vous a présenté à l'instant, tous les crédits que nous avons mis pour toutes les écoles, c'est parce qu'on savait qu'on allait pouvoir être financés. Et puis, une fois qu'on a fait tout cela – parce que le budget, vous vous doutez bien qu'il est arrêté il y a déjà un moment, puisqu'on l'a passé en commission Finances, on l'a passé dans toutes les instances –, au moment où on va le voter, trois jours avant il y a le ministre qui nous dit : « *Bah non, ce que vous avez reçu, on s'en fiche pas mal. On va vous retirer dix milliards* ».

Donc, en fait, on nous demande de faire un budget. On nous demande de faire des priorités en fonction des crédits de l'État et puis, dans la foulée, on vous dit : « *Ah bah non, pour finir, on ne va pas le faire* ». Voilà, et c'est comme cela qu'on doit gérer aujourd'hui, Monsieur Dupont. Il n'y a aucune visibilité à moyen ou long terme, aucune visibilité. C'est-à-dire que tous les jours cela change. Tous les jours on nous dit : « *Ah ben l'énergie va baisser, puis après elle va baisser et elle va augmenter* », puis après on vous dit : « *On va vous mettre un parapluie énergétique* », puis après on vous dit : « *Ben non, on va augmenter l'électricité de 10 %* ». Et puis après, on vous dit : « *Le gaz ? Non, non, mais il va baisser* ». Après, on vous dit : « *C'est à cause de l'Ukraine* » et, si vous lisez les réseaux sociaux, vous verrez que beaucoup de gens rigolent avec cela. Les poules pondent moins parce qu'il y a la guerre en Ukraine et telle et telle chose coûtent plus cher parce qu'il y a une guerre en Ukraine, alors que cela n'a rien à voir.

Donc on voit bien que malheureusement, aujourd’hui, on a beaucoup de difficultés à avoir une vision à moyen et long terme, et on a tout intérêt à être sérieux dans nos dépenses et ne pas faire, comme vous le proposez, dépenser plus en fonctionnement en s’endettant pour pouvoir faire l’investissement. Parce que demain on ne sait pas ce qui est réservé et il suffit que cela aille un peu plus mal en Europe, parce que si vous lisez la presse, vous verrez qu’on est au bord de la récession au niveau européen. Au bord de la récession. Vous lisez tous les articles qui sortent aujourd’hui, on est au bord de la récession au niveau européen. Pas au niveau français, au niveau européen, donc on est vraiment en grande difficulté. On a intérêt à faire attention à ce qu’on fait et à garder une marge de manœuvre suffisante pour le fonctionnement parce que, demain matin, il faudra quand même payer nos fonctionnaires, même si l’État nous supprime une partie de nos dotations.

M. Jacques DUPONT : Intervention hors micro, inaudible (1'14'39).

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur, je ne vous ai pas interrompu. Monsieur Dupont, arrêtez. Enfin, soyez sérieux. Soyez sérieux.

Donc moi, simplement, je voulais simplement brosser un aspect général. Après, il y a un certain nombre de choses que vous avez proposées. Déjà je vous remercie, Madame Chouia, d’un certain nombre de propos que vous avez dits. Gaëtan l’a fait remarquer. Je trouve que vous avez des propos qui sont toujours assez mesurés et il y a un certain nombre de choses sur lesquelles on n’est pas d’accord, et c’est normal. Vous n’avez pas la même sensibilité que moi et que d’autres ici dans la salle. C’est normal que vous défendiez un certain nombre de vos convictions et je ne vous en veux absolument pas. Il y a des choses sur lesquelles on ne sera, à mon avis, jamais d’accord. La vidéoprotection, on n’y sera jamais d’accord. Cela fait partie de la vie. Et puis il y a des choses sur lesquelles on est d’accord.

Vous avez raison, les centres sociaux sont des structures indispensables dans nos quartiers. Encore faut-il que ces centres sociaux se positionnent pour les familles en difficulté. C'est-à-dire que quand les centres sociaux viennent nous dire : « *Ce serait bien qu'on ait un terrain de foot pour jouer* » ou que les centres sociaux nous disent : « *Je voudrais un peu d'argent parce que je voudrais que l'ensemble de mon personnel aille sur une péniche à Paris* », je ne suis pas persuadé que ce soit la Ville qui doit le payer, vous voyez. Donc nous, on est là pour les aider, pour les accompagner, pour essayer de trouver des accords avec eux, pour bâtir ensemble une politique partenariale, solidaire auprès des populations qui ont des difficultés, et c'est vraiment notre bras armé sur le secteur.

De temps en temps, on a des accros. Cela arrive, voilà, et ils ne comprennent pas pourquoi on ne veut pas les financer. On dit : « *Non, ce n'est pas notre rôle. Vous avez le droit de le faire. Vous êtes association. Vous êtes autonome, mais je ne vois pas pourquoi nous on doit vous payer pour faire telle ou telle action parce que cela n'a rien à voir avec l'objet pour lequel vous êtes financés* ».

Vous avez évoqué également la ZFE. Moi, je suis assez partagé sur cela. J'avoue que, actuellement, il y a une concertation au niveau métropolitain. La ZFE, un certain nombre de villes qui avaient choisi cela, et notamment Amsterdam qui vous savez, je pense, est géré par les Verts, enfin par les écologistes, est revenue en arrière, a supprimé cette disposition parce qu'elle était asociale. C'est-à-dire qu'un certain nombre de gens qui n'avaient pas les moyens d'avoir un véhicule aux normes pour rouler en ZFE étaient privés de moyens de circulation. Alors, on dit : « *Bah, ils n'ont qu'à prendre le vélo* ». Facile à dire quand on travaille à côté de son emploi, mais quand on doit faire dix, quinze, vingt, trente kilomètres, ce n'est pas forcément évident. Lorsqu'on n'a pas forcément des transports en commun à proximité, ce n'est pas toujours évident et donc je suis un peu partagé sur cela.

Moi, je ne suis pas contre ces idées-là. Je pense qu'il faut vraiment ne pas oublier le public parce que – je veux vous dire le fond de ma pensée – je pense qu'aujourd'hui la lutte contre le réchauffement climatique oublie parfois un certain nombre de populations sur son chemin. Et j'en prends pour preuve le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre où on voit le nombre des sans-abri qui a explosé, le nombre de gens qui demandent des logements qui ont explosé et, pendant ce temps-là, il y a Monsieur Dupont qui nous dit : « *Il ne faut pas faire de logements* ». Et donc ça, c'est un vrai sujet. C'est un vrai sujet. Vous voyez, pour moi, l'écologie, cela ne doit pas être contre la population en difficulté. Cela ne doit pas être contre la solidarité. Cela doit être partie prenante et il faut que ces gens s'y retrouvent.

Parce que, sinon, qu'est-ce qu'on a à la fin ? On a, à l'élection prochaine, ce que vous aurez, ce qu'on va voir – parce qu'on va le voir – dans trois mois, on va le voir des gens qui vont se réfugier vers

l'extrémisme, qui vont en avoir ras le bol. Et on l'a eu. Alors, quand c'est dans les urnes, c'est encore bien. Quand c'est dans la rue comme on l'a eu au mois de juin dernier, c'est un peu plus dangereux. Enfin, « plus dangereux » entre guillemets pour physiquement, peut-être moins moralement, mais voilà. Et donc je pense qu'il faut faire très attention à cela parce qu'on est au bord de l'explosion. On est au bord de l'explosion. Vous pouvez demander à Kamel, qui est dans les quartiers en permanence, du sentiment des gens dans les quartiers en difficulté et des gens qui sont en grande difficulté. Et Philippe Sibille qui rencontre régulièrement – notamment avec ces dons du CCAS actuellement qu'il est en train de faire –, enfin moi j'ai rencontré les agents du CCAS qui sont retournés de voir ces personnes dans des grandes difficultés qui viennent nous voir, qu'on ne connaît parfois même pas, qui sont renfermés sur eux-mêmes et qui un jour vont exploser. Et donc voilà, donc faisons attention à cela. Ne braquons pas les gens par des positions très dogmatiques comme malheureusement on l'a souvent avec des gens qui pensent à leur environnement proche, dans tous les sens du terme, plutôt que de penser à véritablement essayer d'avoir une harmonie dans ce pays, à la fois pour le climat et à la fois pour le social.

Alors, dernier point que je voulais dire, parce que je ne vais pas en dire beaucoup plus. Vous avez parlé du budget participatif. Vous avez tout à fait raison. Je suis entièrement d'accord avec vous sur le fait que cela fait prendre conscience aux habitants de la vie de la commune. Et cela, c'est un point que j'ai découvert. Je ne vous le cache pas, je l'ai découvert. Les gens sont intéressés par la commune et, du coup, font des propositions. Le seul problème qu'on a, c'est que les gens ne sont pas habitués, dans une commune, à être acteurs de la commune et donc, lorsqu'ils déposent un dossier, ils pensent que c'est la Ville qui va le faire. Alors, ce n'est pas cela le projet du budget participatif. C'est que le citoyen doit être acteur de son projet. Donc la Ville va le payer, bien sûr, mais c'est le citoyen qui doit le faire vivre.

Ce n'est pas simplement : « *Tiens, je vais mettre ça puis après débrouille-toi. Moi, j'ai fait, puis je me glorifie puisque j'ai fait un truc dans mon quartier. En plus, cela ne marche pas, je m'en fiche* ». Ce n'est pas cela. Et donc on n'a pas encore cette culture-là. Alors il faut qu'on se l'approprie. Je pense que c'est le sixième ou cinquième budget participatif, donc un petit peu à la fois, les gens vont se l'approprier, mais c'est un vrai effort qu'on doit faire nous aussi auprès de la population. Alors, il y a un certain nombre de gens qui sont motivés pour le faire, mais on a encore très peu quand même de gens qui déposent des dossiers. Même des gens qui votent, il y en a encore très peu. On est quand même une ville de 18 000 habitants, ou 19 000 habitants. On a quand même très peu de votes et très peu de dossiers. Donc on peut se dire qu'il y a encore du chemin à faire. Donc voilà, si on peut tous s'y mettre et tous y travailler, moi je suis tout à fait d'accord pour le faire, de façon à ce qu'on puisse vraiment offrir à notre population le moyen de s'épanouir avec des projets complémentaires.

Voilà en tout cas ce que je voulais vous dire, parce que sur le reste, je pense que tout a été répondu. Enfin, je ne vois pas ce que j'ai pu oublier. Alors, si, les rues scolaires. Sachez qu'on a une réflexion aujourd'hui sur les rues scolaires. Fabienne Lepers en a parlé. On est en train de regarder pour essayer de le faire là où on peut. Alors, il y a déjà une école privée qui le fait. Il faut le savoir. On est en train de regarder pour les écoles publiques. Donc là, pour ne rien vous cacher, c'est avec Jules Ferry, avec la nouvelle rue qu'on est en train de faire pour regarder. Donc Fabienne m'a déjà sollicité sur le sujet, mais cela ne se fait pas comme ça. Il faut le faire avec l'école, avec la directrice, avec les parents. Parce qu'évidemment si on fait cela de but en blanc sans faire la concertation, on a forcément les habitants qui viennent ruer dans les brancards. Et c'est normal. On vient leur changer leurs habitudes sans même en avoir discuté avec eux.

Donc pourquoi pas ? Je retiens votre proposition. On va regarder avec Fabienne, et si vous voulez participer à la réflexion, je suis tout à fait prêt à regarder cela avec vous. Voilà en tout cas ce que je voulais vous dire en conclusion, et je vous remercie de m'avoir écouté.

Je vais passer au vote des différentes délibérations.

Alors, on a la délibération numéro 1, qui est le budget principal - budget primitif. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Trois.

À 30 voix pour et 3 abstentions, les élus approuvent la délibération numéro 1 portant sur l'exercice budgétaire 2024 - Budget principal - Budget primitif.

On a le budget annexe du Zéphyr - budget primitif. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Trois.

À 30 voix pour et 3 abstentions, les élus approuvent la délibération numéro 2 portant sur l'exercice budgétaire 2024 - Budget annexe Zéphyr - Budget primitif.

On a la prévention des conflits d'intérêts et les règles de participation aux votes. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité.

À l'unanimité, les élus approuvent la délibération numéro 3 portant sur la prévention des conflits d'intérêts et les règles de participation aux votes.

Les subventions aux associations, numéro 4, qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Deux.

À la majorité absolue, les élus approuvent la délibération numéro 4 portant sur l'exercice budgétaire 2024 – subventions aux associations.

Je vous rappelle – je l'ai expliqué à la Conférence des présidents, j'espère que tout le monde a bien compris – que le conflit d'intérêts fait que si êtes considéré comme risque de conflit d'intérêts, vous êtes considéré comme absent au vote de la subvention dans laquelle vous êtes éventuellement confronté.

La numéro 21, taux de fiscalité locale 2024. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Deux.

À la majorité absolue, les élus approuvent la délibération numéro 21 portant sur le taux de fiscalité locale 2024.

Provisions, exercice 2024. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Deux.

À la majorité absolue, les élus approuvent la délibération numéro 22 portant sur l'exercice budgétaire 2024 – provisions.

Et c'est tout. Après, c'est moi.

23 – PROJET DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES MUNICIPALE

M. Francis VERCAMER, Maire : Projet de rénovation de la salle des fêtes municipales. Donc, nous avons effectivement un projet de rénovation de l'ensemble de la salle des fêtes municipale qui vise à la fois à faire une rénovation thermique assez lourde – cela a été présenté dans le cadre du diaporama, d'ailleurs, en partie, par Gaëtan –, et dans lequel on en profite à la fois pour moderniser cette salle – qui reste une salle polyvalente, je le rappelle –, mais qui peut éventuellement se transformer en salle de spectacle avec des moyens plus modernes, plus automatisés, si je puis dire, de façon plus technique, de façon à éviter, chaque fois qu'il y a un spectacle, de devoir poser les chaises, les remettre, les retirer, enfin etc. Vous avez vécu cela par exemple aux Jubilaires, où on met les chaises et puis, au moment du pot, on est obligés de tout démonter. Là, évidemment, si la tribune peut se retirer toute seule, c'est bien plus facile et on n'est pas obligés de mobiliser du personnel pendant le week-end, avec mon ami Pascal, devoir payer des heures supplémentaires et des charges particulières parce que c'est un week-end ou parce que c'est un dimanche.

Donc voilà comment on va rénover cette salle et, en même temps, on en profite pour refaire des salles pour les associations, qui soient plus adaptées à leur fonctionnement parce qu'aujourd'hui il y a des salles qui sont vraiment très vieillottes. Et enfin je vous rappelle que dans la salle des fêtes il y a un local syndical et qui a en même temps – on a eu des plaintes d'ailleurs au dernier comité technique – trop d'humidité. Donc cela va permettre également de remettre en état cette salle syndicale à destination des délégués du personnel.

Voilà, en gros, ce qu'il y a dans cette délibération. Elle nous permet d'aller chercher des financements pour cette salle des fêtes rénovée.

Monsieur Dupont ?

M. Jacques DUPONT : Je vous remercie de m'avoir donné la parole. J'essaierai d'être le plus clair possible pour que vous ne caricaturiez pas trop mes propos. Donc nous ne sommes bien sûr pas opposés au principe de s'occuper de notre bonne vieille salle des fêtes. Nous avons évoqué tout à l'heure notre devoir de sobriété et de performance énergétique. Elle est apparemment mise en avant dans ce projet de rénovation, ce que nous approuvons fortement.

Nous souhaitons toutefois que sa vocation de salle polyvalente perdure et qu'on considère la complémentarité avec les deux salles de spectacle déjà présentes sur la Ville. La salle Dunant a montré tout son potentiel et il nous paraît intéressant d'y intensifier la programmation de spectacles. Les choix faits pour la salle des fêtes doivent en tenir compte.

Par ces conséquences sur notre politique culturelle et associative, nous pensons qu'un investissement de cette nature aurait mérité une concertation et une réflexion à ce niveau. Ce qui nous pose également problème - et j'espère aussi à l'ensemble de mes collègues - est en fait que vous nous demandez de voter pour un engagement budgétaire de 3,3 millions d'euros sans qu'on en connaisse en fait la nature.

L'année dernière, une étude a été budgétée pour plus de 100 000 euros sur ce que pourrait devenir la salle des fêtes. À ma connaissance, ni les résultats de cette étude ni le projet qui en découle n'ont été présentés en commission. On nous demande en fait, sans information complémentaire, de considérer que la commission d'appel d'offres a fait un bon choix et qu'elle a bien effectué une mise en concurrence qui nous garantit le meilleur projet au meilleur coût. On vous demande en fait aujourd'hui de voter pour engager un chantier de 3,3 millions d'euros dont on ne sait rien.

En ce qui nous concerne, donc, faute de ces informations, je m'abstiendrai.

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui veut prendre la parole encore ? Alors, Laurent Pastour.

M. Laurent PASTOUR : 3,3 millions, oui. On va retirer la totalité de la toiture pour refaire une toiture isolée avec panneaux photovoltaïques, donc production d'électricité. On démolit pratiquement tout l'intérieur puisque, comme l'a dit Monsieur le Maire, on en profite pour réaménager des locaux annexes plus performants tout en isolant aussi la totalité des murs. On maintient quand même un fonctionnement de cette salle tel qu'il est aujourd'hui, mais c'est-à-dire en pouvant avoir une dalle nue ou une dalle avec des places assises. Donc on est en train de réfléchir à des gradins escamotables, un peu dans l'esprit du Zéphyr, de façon à pouvoir utiliser cette salle dans toutes les activités qu'il y a aujourd'hui dans cette salle.

Il y a la réfection totale de la chaufferie, puisqu'on remplace la totalité de la chaufferie qui est ancienne par des pompes à chaleur. Et il y a aussi un travail qui va être fait sur l'accueil du public, et entre autres aussi l'entrée, avec l'accueil PMR, le hall d'accueil plus, en effet, toute la partie technique de la salle. Donc elle va être réaménagée de façon intégrale, donc plus de la moitié essentiellement sur la rénovation énergétique de ce bâtiment, qui est aujourd'hui une passoire thermique, aussi bien au niveau des murs que du sol et de la toiture.

M. Francis VERCAMER : Monsieur Delepaut et après Jean-François Leclercq.

M. Étienne DELEPAUT : Pour compléter le propos de Laurent, je dirai juste que tout ce qu'il vient de dire est écrit dans la délib. Donc il suffisait de lire, voilà.

M. Jean-François LECLERCQ : Je voulais rassurer Monsieur Dupont. La salle reste bien une salle polyvalente. Je rappelle qu'aujourd'hui la salle des fêtes est occupée toute la semaine, du lundi au vendredi, de 9 heures à quasiment 21 h 30 tous les jours. On a bon nombre d'associations qui ont des créneaux. Et les week-ends, vendredis soirs, samedis et dimanches, ce sont nos associations qui font de nombreuses manifestations, que ce soit des repas, des goûters, des mini-spectacles, j'en passe et autres. Et on a également les écoles qui viennent, notamment au mois de mai, pendant quasiment un mois, faire des restitutions des spectacles qu'ils ont travaillés avec les dumistes qui travaillent au sein des écoles.

Donc on a bien une vocation à rester une salle polyvalente. Simplement, comme l'a dit Monsieur le Maire et comme vient de le préciser Laurent Pastour, on va simplement améliorer le confort et de quoi accueillir dans de meilleures conditions l'ensemble de nos associations et les habitants qui l'occupent aujourd'hui tout en gérant la partie énergétique et sobriété énergétique. Parce qu'effectivement aujourd'hui c'est un gouffre de ce point de vue et, lorsqu'il pleut dans les loges ou dans les bacs sur les côtés de la salle des fêtes, moi j'ai un peu honte lorsque je vais à un spectacle un week-end et qu'on me dit : « *Venez voir* » pendant la pause. Donc aujourd'hui il est plus qu'urgent de faire quelque chose dans cette salle, et on profite effectivement de la remettre aux normes aujourd'hui, dans de meilleures conditions. Mais elle sera bien polyvalente et elle sera complémentaire à ce qui se fait au Zéphyr et à ce qui se fait, se fera et continuera à se faire à Dunant puisque nous avons déjà démarré, sur 2023, sur une programmation à Dunant avec Fatima Karrad et nous continuerons à le faire sur 2024 dès que les travaux de Dunant seront également terminés.

Ce sera trois salles qui seront sur notre territoire, avec trois programmations différentes et complémentaires. L'objectif, c'est bien évidemment que nos habitants tournent sur l'ensemble des quartiers, l'ensemble de ces équipements au gré des programmes que nous mettrons en place ou que

nous mettons en place, soit au niveau de la Ville, soit avec les associations qui nous accompagnent sur ces différents projets.

M. Francis VERCAMER, Maire : Simplement, Monsieur Dupont, parce que je ne vous comprends pas... Pendant trois ans, vous nous avez dit : « *Il faut que vous fassiez des travaux de rénovation dans les bâtiments* ». Voilà, pendant trois ans vous nous avez dit cela. « *Vous n'en faites pas assez*. » Maintenant qu'on en fait, on en fait de trop. Je vous rappelle, Monsieur Dupont, qu'il y a la loi. La loi Élan.

M. Jacques DUPONT : Intervention hors micro (1'32'23).

M. Francis VERCAMER, Maire : On n'entend pas. Mettez votre micro.

M. Jacques DUPONT : Ce que je critique, c'est qu'il n'y a pas eu de concertation pour un projet aussi important. Et donc, voilà, c'est tout. Ce qui nous pose problème, c'est qu'on vote pour un projet qui n'a pas été proposé en commission. Il y a eu une étude qui a coûté 100 000 euros, qui n'a pas été présentée en commission, et on nous demande maintenant un vote. Moi, je réponds. A priori, je suis pour parce que je suis peut-être une des personnes ici qui a le plus organisé d'événements dans la salle des fêtes depuis 30 ans, donc je connais bien cette salle des fêtes. Donc moi je n'ai aucun problème avec les travaux que vous faites à la salle des fêtes, mais par contre pour un projet de ce type procédons en en discutant, etc.

Après, on ira le défendre, il n'y a aucun souci là-dessus, mais les objections que vous me donnez ce ne sont pas les objections que je fais. Ce que je fais, c'est que vous nous soumettez un investissement de 3 millions, ce qui est quand même considérable, et que cet investissement n'a pas été décidé en commission, n'a pas été examiné en commission ni dans la commission urbanisme ni dans la commission culture, ni dans aucune autre commission.

Déjà l'année dernière on avait voté 100 000 euros pour une étude. Cette étude, on n'en a pas eu connaissance. Voilà, c'est ce que je reproche. Mais pour le fond, il n'y a aucun problème.

M. Francis VERCAMER, Maire : À la prochaine commission, il vous présentera le projet, mais je ne vois pas comment on peut concerter sur une loi. C'est une loi. C'est la loi Élan.

Une intervenante : C'est l'usage.

M. Francis VERCAMER, Maire : Oui, mais l'usage ne va pas changer.

Mme Mathilde LOUCHART : Justement. Enfin, moi je rebondis parce que là, pour le coup, c'est moi qui ait cet argument-là. J'ai entendu ce que disais Jean-François Leclercq, et tant mieux, mais en fait la crainte aussi c'est de se dire... Le Zéphyr, c'est peut-être à part parce que c'est une salle beaucoup plus importante, mais quand on a la volonté d'essayer de déployer un peu une salle de spectacle, notamment à Dunant – et ce n'est pas forcément simple de le faire –, une fois que la salle des fêtes sera rénovée et qu'on pourra y faire nos spectacles, est-ce qu'il y aura encore un attrait du public pour aller à Dunant ? Je me pose la question. Est-ce qu'elles ne vont pas se concurrencer, les deux salles ? Mais si vous faites des programmations complémentaires comme vous l'avez dit, tout va bien. Mais c'est en cela où, peut-être, la concertation elle peut avoir du sens, de parler de l'usage qu'on a envie de faire de cette salle des fêtes et comment on optimise son utilisation. C'est tout.

M. Francis VERCAMER, Maire : Allez, on a encore deux interventions : Jean-François Leclercq, et après Fatima Karrad.

M. Jean-François LECLERCQ : Enfin, je rebondis sur ce que vous dites, Madame Louchart. Je pense que, là, vous avez une méconnaissance du terrain qui m'étonne. Je pense que vous ne savez pas ce qui s'y fait aujourd'hui, à la salle des fêtes. On n'a pas dit que, demain, on allait changer le fonctionnement de la salle des fêtes. Ce qui se fait aujourd'hui à la salle des fêtes continuera à se faire à la salle des fêtes, et on va diversifier la programmation de Dunant. Donc il ne s'agit pas de faire de la concurrence.

Aujourd'hui, la salle des fêtes, telle qu'elle est utilisée, continuera à être utilisée de la même façon. Aujourd'hui, toutes les associations qui l'utilisent continueront à l'utiliser demain. Et ce qui se fera à Dunant sera complémentaire. Ce sera du complémentaire. Je ne vois pas en quoi le fait de rénover et de mettre aux normes cette salle des fêtes va perturber et va faire en sorte que demain les gens n'iront plus à Dunant. On est sur deux choses complètement différentes et complémentaires. Voilà, je pense que vous avez vraiment une méconnaissance du terrain et de ce que nous faisons aujourd'hui à la salle des fêtes et à Dunant, Madame Louchart.

Mme Fatima KARRAD : Moi, ce que je voulais dire concernant la salle Dunant, c'est vrai qu'elle n'était pas très utilisée parce que, voilà, il y avait pas mal de choses qui manquaient au niveau insonorisation. Enfin, il y a des choses aujourd'hui qui se mettent en place. C'est une salle qui, pour moi, je pense, une fois refaite, sera très utilisée.

Après, à nous à faire ce travail, dans un deuxième temps, de faire en sorte que les publics bougent et que ce ne soit pas toujours les mêmes associations qui utilisent la salle. Je pense que cela c'est dans un deuxième temps, mais je ne suis pas inquiète du tout concernant l'utilisation de la salle parce qu'il y a une forte attente des acteurs sur le terrain.

Alors, on a rencontré encore l'Aventure qui ne demande que ça, sortir hors de ses murs et travailler sur le quartier. Et c'est vrai qu'aujourd'hui on avait des difficultés à les faire venir parce que la salle, au niveau son, enfin il y avait un tas de choses qui n'allait pas. Mais je ne suis pas inquiète du tout de l'utilisation de cette salle.

M. Francis VERCAMER, Maire : Vu qu'on a mis au budget 2023 un million d'euros pour refaire la salle Dunant, donc on a prévu. On fait la salle Dunant. Elle est moins ancienne que la salle des fêtes. La salle des fêtes a 100 ans, la salle Dunant, elle en a 30, donc évidemment, il y a moins de travaux à faire à la salle Dunant qu'à la salle des fêtes. Mais on fait la salle des fêtes, on fait la salle Dunant, on fait les deux salles. Elles sont complémentaires. Il y en a une qui sert beaucoup aux mariages, il faut le savoir, aux fêtes familiales. C'est la salle Dunant.

Aujourd'hui, on les a interdits. C'est moi qui les ai interdits parce que le dernier mariage qu'on a eu, il y a eu des problèmes de sécurité, et donc je les ai interdits. Donc c'est pour cela qu'il était urgent de faire la salle Dunant pour la remettre en état. Les fuites du toit ont été déjà réparées. C'était en plus du million. Elles ont déjà été réparées et maintenant on est en train de travailler sur l'aménagement intérieur, sur la cuisine à moderniser, à remettre aux normes, et puis sur l'isolation acoustique surtout, enfin thermique aussi, mais acoustique aussi parce que les habitants se plaignaient du bruit de la salle. Donc on est en train de le faire. Voilà, donc c'est ce qu'on est en train de faire. La salle des fêtes va être refaite normalement dans la foulée, parce que je pense que ce n'est pas tout à fait en même temps. Sauf qu'avec les marchés publics et les appels d'offres qui sont malheureusement parfois infructueux, on a dû décaler un peu dans le temps, mais voilà.

Mais, vous savez, on fait des salles. Ce n'est pas pour le plaisir. C'est parce que aussi d'abord parce qu'on y croit. Ensuite parce que la loi Élan nous oblige à le faire. Je vous rappelle le décret tertiaire. Enfin, ici, on a un spécialiste avec Rafik qui fait cela à Roubaix en permanence. Je vous rappelle que pour 2030, toutes les salles doivent baisser leur consommation énergétique de 40 %. Donc il faut qu'on fasse ces travaux. Donc on ne les fait pas pour rien, c'est parce que la loi nous l'oblige. Et pour 2040 ce sera 50 % et pour 2050, 60 %. Donc voilà, on fait les travaux pour baisser la consommation énergétique de toutes ces salles, et on les fait. Et comme on a beaucoup de salles, il y a beaucoup de travaux en même temps, forcément. Parce que pour faire une salle il y a à peu près quatre ans entre le moment où on le décide, le moment où on fait le marché public et le moment où on fait les travaux, et le moment où on ouvre il y a quatre ans de délai.

Là, on sort les premières. Dunant est en train d'être faite. Blaise Pascal va démarrer. La salle des fêtes, cela va être à la fin de l'année. On les fait un petit peu à la fois. On ne peut pas tout faire en même temps, mais on n'a que dix ans pour faire la totalité de nos salles et on est énormément fournis en salles publiques. Nous, on a énormément de mètres carrés, donc il faut les faire. Cela perturbe les usagers. Je suis d'accord avec vous. On essaye que cela perturbe le moins possible. Et puis cela nous coûte. Oui, cela coûte. Et une salle des fêtes qui a 100 ans, malheureusement elle n'est pas du tout aux normes énergétiques et il faut tout refaire et c'est pour cela que ça coûte. Ce n'est pas les gradins qui coûtent. S'il n'y avait que cela, je peux vous dire je serais bien content.

Je vous propose d'arrêter là, parce qu'on ne va pas passer notre soirée là-dessus, et de passer au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? Merci.

À l'unanimité, les élus approuvent la délibération 23 portant sur le projet de rénovation de la salle des fêtes municipale.

17 - ACCUEIL DE L'IEM LA SOURCE A L'ECOLE SAINT-EXUPERY - TRAVAUX ET CONVENTION

M. Francis VERCAMER, Maire : Je passe tout de suite la parole à Fabienne Lepers pour la délibération 17.

Mme Fabienne LEPERS : Merci Monsieur le Maire. Alors, l'article 111 du Code de l'éducation affirme que le service public veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans aucune distinction. L'école est une chance et un droit auquel tous les enfants peuvent prétendre. La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 avait affirmé le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire et à un parcours scolaire continu et adapté.

La sixième Conférence nationale du handicap, qui s'est tenue en avril 2023 à l'Élysée, a pris comme premier engagement l'École pour tous. Hem est une ville engagée sur cette préoccupation nationale. En effet, nous avons d'ores et déjà des conventions qui permettent d'avoir une classe externe accueillant huit enfants de l'Institut d'éducation motrice La Source en demi-journée à l'école Saint Exupéry maternelle depuis 2017 ; d'avoir six places réservées pour les enfants de l'IEM en accueil de loisirs sans hébergement ; de mettre à disposition une partie du restaurant scolaire Saint-Exupéry pour l'ensemble des enfants de l'IEM et, depuis 2022, d'accueillir sept enfants porteurs de handicap psychique au sein de l'école Victor Hugo, ces enfants étant confiés à l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique Étienne Leclerc de Croix.

Ces enfants – je le rappelle, je l'avais déjà dit lors du débat autour du ROB – vont pouvoir bénéficier de la classe de découverte cette année et vont partir avec l'école Victor Hugo. L'Institut d'éducation motrice La Source, géré par le GAPAS, qui est le groupement des associations partenaires des actions sociales, était implanté dans l'ancienne école enfantine d'Hempempont et ce depuis janvier 1975.

Depuis septembre 2023, cet institut est locataire d'un local de Vilogia car les bâtiments du 184 rue du Général Leclerc ne correspondent plus aux normes de salubrité. Les bâtiments loués par Vilogia étant également appelés à la transformation, l'IEM a saisi la Ville pour trouver des locaux de substitution. Soucieuse de maintenir l'activité exemplaire de cet établissement sur son territoire, et compte tenu de l'expérience acquise dans le cadre du partenariat déjà engagé au sein du groupe scolaire Saint-Exupéry, la ville de Hem propose d'accueillir au sein de ce dernier les activités de l'IEM La Source.

En effet, le groupe scolaire Saint-Exupéry, à son ouverture en 2006, comptait 360 enfants scolarisés. En 2023, on dénombre 260 enfants. En sous-effectif scolaire, ce site permet de dégager 275 mètres carrés au profit de l'IEM sans nuire au bon fonctionnement des enseignements. À sa charge, l'IEM effectuera des travaux de transformation pour installer des bureaux de professionnels, une infirmerie, des salles d'activité. L'IEM sera également redevable d'un loyer et de la prise en charge de l'ensemble des fluides et autres taxes.

Ce projet est exemplaire en ce qu'il incarne l'idéal d'inclusion et nous souhaitons devenir un site pilote au niveau national. Nous souhaitons y voir deux institutions, deux espaces de vie, mais un seul toit favorisant les temps de rencontre des enfants dits ordinaires et des enfants dits extraordinaire.

Ce projet vit déjà. En effet, plusieurs rencontres de préparation ont eu lieu, rassemblant élus, techniciens, Education nationale, parents d'élèves, l'IEM, mais également l'Agence régionale de santé (l'ARS). L'ensemble de ces acteurs sont convaincus de l'intérêt commun et apportent leur soutien dans la co-construction de ce projet.

La délibération qui vous est présentée ce soir doit permettre d'approuver le principe d'accueil de l'IEM dans les locaux de l'école élémentaire Saint Exupéry, ainsi que d'approuver les travaux nécessaires et d'établir une convention entre la Ville, l'Éducation nationale et l'IEM.

Pour conclure, j'aimerais vous rappeler que cet IEM accueille 20 enfants de 2 à 10 ans en situation de polyhandicap, avec pour beaucoup la souffrance d'une maladie rare. Si la moitié des enfants sont inclus dans la classe extérieure, l'autre moitié ne peut pas l'être du fait de l'importance de leur handicap. Ces enfants ne pourront jamais être inclus dans une classe ordinaire. Néanmoins, la collaboration des institutions que sont la Ville, l'Éducation nationale et l'IEM, va permettre à ces enfants de connaître le rythme de la vie scolaire. C'est-à-dire que nous pouvons leur rendre leur dû. Ce projet ambitieux et novateur s'inscrit pleinement dans notre politique d'inclusion pour l'ensemble des enfants de la

République. Visant à créer un environnement favorable au développement et à l'épanouissement de tous, il contribuera à renforcer la qualité de l'accueil des jeunes enfants, à favoriser l'inclusion et la cohésion sociale.

Nous avons l'opportunité de faire une réelle différence dans la vie de ces enfants en leur ouvrant les portes de nos écoles. Forts de nos expériences d'inclusion au sein de la ville de Hem, de nos projets en cours, nous sommes convaincus que ce projet constitue une opportunité unique et une réelle leçon de vie. J'espère très sincèrement que vous partagerez tous mon enthousiasme et ma conviction quant à la valeur de ce projet. Je vous remercie.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci pour cette déclaration. Kamel Mahtour.

M. Kamel MAHTOUR : Moi, je vais rebondir. Bien sûr que je me réjouis. J'ai en charge le handicap et vraiment heureux d'accueillir ces enfants chez nous, à Hem, et ce mélanger, ce vivre ensemble qui est important. Et surtout soulager ces familles qui ont un enfant qui a un handicap, qui ne trouve pas forcément un accueil, et Dieu sait que dans ce pays ils sont nombreux. Je me réjouis qu'à Hem on puisse les accueillir. Bravo.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Y a-t-il d'autres interventions ? Saïd ?

M. Saïd LAOUADI : Oui, moi je suis touché par ce projet. Tu le sais, Fabienne. Encore un grand merci et un grand bravo. Je rejoins ce que vient de dire Kamel. Donc moi, vraiment, je suis vraiment touché par ce projet, et tu sais très bien combien il me tient à cœur. C'est très bien d'avoir associé d'ailleurs Vilogia puisqu'ils vont avoir aussi des locaux juste à côté de l'école. Un grand grand merci pour tout, et pour ces enfants et leurs familles.

M. Francis VERCAMER, Maire : Inaudible (1'48'32).

Mme Mathilde LOUCHART : Oui. Nous aussi, on partage l'enthousiasme et l'intérêt du projet. On est d'accord avec toutes les raisons évoquées, les aspects sociaux, les aspects éducatifs, les aspects inclusifs, l'inclusion des personnes handicapées. Il n'y a pas de souci. Je vais peut-être juste féliciter aussi le projet sur un autre aspect que celui du social. C'est la mutualisation des équipements municipaux des écoles parce que, pour moi, c'est aussi un point positif du projet parce qu'on sait que les effectifs scolaires sont en baisse. Cela ne semble pas aller vers une amélioration. Et c'est une façon aussi d'ouvrir la voie à des réflexions peut-être à avoir, de manière générale sur la Ville, sur du plus long terme, en se disant peut-être qu'on peut anticiper le fait que certains locaux vont devenir de plus en plus grands par rapport à leurs usages, et peut-être qu'on peut anticiper ces sujets. On a parlé d'un centre de formation, d'usage pour des associations ou autres, que sais-je, mais je pense que cela peut être bien d'engager des réflexions sur la réversibilité possible de nos écoles.

M. Francis VERCAMER, Maire : Très bien. On ne va pas épiloguer. Je trouve que tout le monde est satisfait et tout le monde est heureux de ce projet. Alors on va voter tous en communion sur ce projet. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité, merci.

À l'unanimité, les élus approuvent la délibération 17 portant sur l'accueil de l'IEM La Source à l'école Saint-Exupéry – travaux et convention.

20 – PROGRAMMATION DE CONTRAT DE VILLE 2024

M. Francis VERCAMER, Maire : La dernière délibération à discuter, c'est Fatima Karrad qui va la présenter, avec la programmation du Contrat de ville 2024.

Mme Fatima KARRAD : C'est une programmation financière qui reprend, par action, la participation...

M. Francis VERCAMER, Maire : Tu dois commencer par lire le compte-rendu du Conseil citoyen.

Mme Fatima KARRAD : Non, c'est après. D'habitude, on le fait après.

Un intervenant : Inaudible (1'50'45).

Mme Fatima KARRAD : En premier ? Bon, c'est nouveau. Je le faisais, d'habitude, après, mais ce n'est pas grave.

Alors, l'avis du conseil citoyen sur le programme politique de la ville de Hem pour 2024, présenté le 27 janvier 2024. Alors, un petit rappel d'abord. Chaque année, le conseil citoyen de Hem est sollicité pour deux rendez-vous avec le Conseil municipal en vertu des dispositifs de la loi du 21 février 2014. Le premier pour présenter son avis, ensuite à la présentation de la programmation de la politique de la ville, le second pour l'examen du bilan DSU.

Donc un autre petit rappel concernant le conseil citoyen. C'est une équipe qui a été renouvelée sur le mandat en cours, enrichi de nouvelles compétences issues de la diversité de sensibilité qui souhaitent participer à la vie de notre ville, toujours selon le dispositif légal. Les membres de ce conseil sont issus de deux collèges. Un collège habitants des quartiers prioritaires, particulièrement dynamique dans notre nouvelle équipe, et un collège d'acteurs associatifs de l'ensemble de la commune.

Donc je vais vous lire leur avis. Donc :

« Nous saluons d'abord l'engagement de la municipalité pour les actions en faveur des quartiers en quartier prioritaire et nous remercions les professionnels de la mairie pour la clarté des explications qui nous ont été fournies lors de l'exposé. »

Quelques points ont attiré notre attention, en particulier si on tente une comparaison avec le programme des années antérieures. Nous remarquons les actions telles que :

- *les dispositifs pour aide au retour à l'emploi avec mise en place d'un bus itinérant,*
- *l'action atelier partagé qui est renouvelée,*
- *la reconduction de l'action avec l'Institut Pasteur, qui concerne 60 personnes,*
- *et les dispositifs qui concernent la santé en lien avec les centres sociaux tel que Octobre Rose,*
- *l'Action boxe, soit 38 femmes concernées, dispositif inclus pour la troisième année,*
- *le soutien pour l'accès aux bases du numérique et l'accès aux techniques robotiques type imprimantes 3D,*
- *l'accès au droit des victimes, évalué à 1 000 personnes,*
- *l'aide au soutien scolaire par le domaine associatif et les centres sociaux, en particulier les jeunes exclus pour cause de harcèlement,*
- *l'action du Sea Hem and Sun,*
- *l'opération Opus, qui concerne dix enfants de 6 à 12 ans, futurs musiciens amateurs ou peut-être futurs virtuoses.*

Cette année, contrairement aux précédentes, nous sommes officiellement intégrés en amont, en particulier sur les thématiques santé pour la préparation des dossiers. Mais la mise en place n'a pas été facile. Nous renouvelons notre demande d'être consultés au sein des travaux qui préfigurent la préparation du programme, en particulier si un membre du conseil citoyen présente une affinité ou une compétence dans un dossier précis. »

Voilà pour l'avis.

La programmation Contrat ville 2024, c'est une programmation financière qui reprend par action la participation de la Ville dans le cadre de son soutien aux actions qui concourent au développement des quartiers prioritaires en 2024.

Il s'agit, dans cette délibération, de réinscrire la part de financement de la Ville pour les actions associatives subventionnées ainsi que les actions portées par les services de la Ville en faveur des quartiers prioritaires et dont les coûts ont été prévus au BP 2024. Les actions ainsi valorisées sont listées dans cette programmation et réparties en quatre axes.

L'axe 1, qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain. Pour ce premier axe, deux actions renouvelées portées par le Centre social 3 villes et les services de la Ville.

L'axe 2, favoriser la création d'activité, faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté. Pour ce deuxième axe, nous sommes sur six actions, dont une nouvelle portée par l'association Cravate solidaire, qui a pour vocation de lutter contre la discrimination à l'apparence lors des entretiens d'embauche. Elle propose aux personnes en recherche d'emploi de participer à des ateliers coup de pouce afin de leur redonner confiance et faire en sorte qu'elles s'approprient les codes de l'entreprise de façon concrète grâce à un accompagnement alliant conseil en image, dont d'une tenue adaptée à l'emploi visé et une préparation à l'entretien d'embauche.

L'axe 3, solidarité et lutte contre les divisions sociales. Pour ce troisième axe, nous sommes sur sept actions différentes qui sont toutes des actions renouvelées.

L'axe 4, équité d'accès au droit et aux ressources collectives. L'axe 4 est le plus important en termes de nombre d'actions puisqu'il regroupe seize actions bien distinctes. Néanmoins, il y en a une qui est nouvelle. Il s'agit de la création d'un spectacle intitulé *Grand frère*, par l'Aventure, et qui aborde les thèmes de l'immigration, les banlieues et la radicalisation.

L'axe 5, santé, comprend quatre actions portées par les deux centres sociaux, l'Institut Pasteur et la Ville, dont une nouvelle portée par l'Institut Pasteur qui contribue à l'amélioration du bien-être chez les habitants par l'activité physique adaptée et l'alimentation afin de favoriser le lien social et réduire les souffrances psychiques.

Et enfin l'axe transversal. Le dernier axe est un axe ingénierie porté par la Ville. Il s'agit du financement d'un poste d'agent de développement.

Cette programmation – donc c'est là où j'ai pensé passer l'avis –, elle a bien été soumise à l'avis du conseil. Cette délibération va permettre, pour chaque action inscrite, de valider le fait que la part de la Ville soit doublée par une part demandée soit par l'État, soit par la Région.

Par cette délibération, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal d'adopter le principe et les orientations des différentes actions proposées dans le cadre du Contrat ville du Fonds interministériel de prévention et de la délinquance, du Fonds ministériel pour la sécurité et prévention routière, d'adopter le principe d'un financement de la fraction intitulée par ville correspondant aux actions de chacune des associations retenues par la Ville pour l'année budgétaire 2024, de l'autoriser à signer les conventions financières avec chacune des associations dont les actions ont été retenues et de l'autoriser à percevoir et encaisser les recettes liées au Contrat ville.

M. Francis VERCAMER, Maire : Est-ce que quelqu'un demande la parole ? Oui, Madame Louchart.

Mme Mathilde LOUCHART : Merci. Alors moi, comme les conseillers citoyens l'ont soulevé, je voulais aussi saluer la qualité du travail qui nous avait été présenté en commission par les services, qui font vraiment du bon travail. Donc moi, quand c'est bien, j'ai envie de le dire et de le souligner.

On est à quelques mois après les émeutes urbaines qui ont un peu perturbé et secoué notre ville. Et la tentation est grande de vouloir faire comme s'il ne s'était rien passé. On fait les travaux, on oublie et on passe à autre chose. Sauf que même si c'est très, très difficile d'analyser ce phénomène on se doit quand même de s'interroger, de se demander et se remettre en question. Qu'est-ce qu'on peut faire différemment, autrement ? Certains ont pensé que les crédits politiques de la ville n'étaient peut-être pas efficaces. Je ne partage pas ce point de vue. Je pense même qu'ils sont insuffisants et d'ailleurs, alors que les moyens devraient être renforcés, on craint – comme vous l'avez dit tout à l'heure – qu'il y ait des baisses supplémentaires et que même les actions qu'on propose ce soir ne soient pas suivies par les autres financeurs et doivent être revues à la baisse. Mais bon, cela on y est collectivement tous pour rien, et il y a bien des sujets qui ne relèvent pas de la compétence de la Ville et qui nous dépassent.

Cela dit, comme je l'ai dit, on a quand même un devoir de se poser des questions et de se dire : « *Mais qu'est-ce qu'on peut changer pour améliorer les choses ?* ». Honnêtement, cette programmation Contrat de ville, pour moi, elle est relativement complète. Tous les axes sont déployés. Les actions qui sont menées sont suivies de près et, si jamais elles ne fonctionnent pas, elles ne sont pas renouvelées. Donc il n'y a pas tant de critiques à faire sur cette programmation Contrat de ville.

Maintenant, peut-être que la question c'est : pourquoi cela ne touche pas certains publics, et c'est peut-être sur le sujet du « aller vers ». Aller vers toujours ces publics qui sont très, très isolés. C'est extrêmement difficile, on bute sur ce sujet. Cela dit, enfin, moi, je ne vois pas dans la programmation du Contrat de ville actuel une intensification de ce genre d'action, notamment par des habitants eux-mêmes qui peuvent aller porter des messages auprès d'autres habitants. C'est fait sur d'autres villes, avec voisins malins notamment et cela peut peut-être permettre de toucher plus de public, ou en tout cas les faire venir sur les politiques de droit commun par ailleurs qui sont déployées sur la santé, sur l'éducation et autres.

La deuxième remarque que je me fais, c'est qu'on doit pouvoir peut-être mettre plus de liens, plus de transversalité dans les projets qu'on déploie, notamment les projets de renouvellement urbain et les

actions du Contrat de ville. Là, je reviens sur un exemple du passé. Vous le savez, on avait milité pour développer un projet un peu plus social et de cohésion sur le site de la rue Laennec, l'ancien centre social. Quand on a des sites comme ça qui restent très longtemps en friche, qui sont fermés, inutilisés, pas appropriés par les habitants, on doit pouvoir peut-être développer des projets qui renforcent la cohésion. C'est le cas notamment sur la cité familiale. Ici, on a une cité familiale qui se dégrade de jour en jour et ça fait un peu peur. On pourrait tourner un film aujourd'hui tellement quand on arrive dans ces endroits, on se sent bizarre. Donc du coup, déployer des projets de gestion transitoire, cela peut déjà permettre aux habitants qui sont dans ces secteurs-là d'avoir un cadre de vie peut-être un petit peu plus qualitatif, mais cela permet aussi de créer du lien, de la cohésion.

Et le dernier sujet, c'est aussi le sujet de la concertation. Donc j'ai bien remarqué que les conseillers citoyens, on a de la chance, ils sont demandeurs. Ce n'est pas toujours le cas. Des fois, on a du mal à trouver des gens qui sont investis sur ces sujets. Et je voulais revenir sur la concertation qu'il y a eu à Hem sur le Contrat de ville, où il n'y avait pas non plus un public exponentiel, mais il y a quand même eu des gens qui se sont déplacés et pour avoir discuté avec eux, je pense que 100 % émettaient des doutes sur le fait que leur expression soit entendue et même certains qui étaient carrément persuadés que de toute façon cela ne servait à rien.

Donc là, enfin c'est récurrent de toute façon. Ce n'est pas des nouvelles problématiques qu'on rencontre, mais je me disais : « *Mais déjà peut-être est-ce qu'ils vont avoir un retour des éléments ou des propositions qui ont été formulés ? Est-ce qu'on va tous collectivement avoir un retour ?* ». Et cela me semble en fait important de systématiquement retourner vers les habitants en leur indiquant sur quel sujet on a pris en compte leurs demandes et comment on peut les accompagner de manière plus concrète. C'est d'ailleurs un peu l'objet de la nouvelle génération des contrats de ville, c'est d'essayer d'être plus concret dans les mesures qu'on met en œuvre en faveur des habitants. Donc je pense que sur ces sujets-là, on n'a pas forcément besoin de déployer des moyens colossaux. Un changement de méthode peut peut-être – je suis peut-être un peu optimiste – améliorer les choses.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame Chouia.

Mme Karima CHOUIA : Merci. On parle souvent d'inégalité dans les contrats de ville. En fait, moi je voulais me pencher sur une inégalité dont on ne parle pas trop souvent ici et la mettre en lumière. C'est l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Donc j'ai questionné tout à l'heure – et vraiment merci puisqu'on m'a répondu très rapidement – sur les bilans des actions et pour savoir ce que cela représentait en fait, la part des hommes et des femmes, des plus jeunes hommes et jeunes femmes dans les actions. Et en fait, on est plutôt pas mal et je trouve que c'est une bonne chose et c'est quelque chose à mettre en avant. Et c'est ce que j'avais envie de faire ce soir, parce que souvent on le laisse de côté. On n'y pense pas. On pense à plein d'autres inégalités, mais celle-là, elle est aussi importante, et si on veut que cela se passe mieux dans les quartiers, il y a aussi cet enjeu-là d'égalité entre les hommes et les femmes, que les femmes se sentent libres de participer autant qu'elles le veulent à plein d'actions.

Alors, je ne vais pas revenir sur les émeutes urbaines. Pour moi, la cause, elle est multifactorielle. J'ai animé plusieurs débats sur le sujet avec des sociologues et la police nationale. On ne peut pas le réserver. Enfin, on ne peut pas dire c'est une seule chose. Ce n'est pas cela du tout qui se passe. Je suis aussi habitante des quartiers populaires en QPV, tout ce qu'on veut, etc. Voilà, je sais aussi de quoi je parle.

Là, juste je voulais souligner que sur la trentaine d'actions du Contrat de ville, il n'y en a que neuf pour lesquelles il y a beaucoup moins de femmes que d'hommes. Alors cela dit qu'on arrive quand même à permettre cette égalité. C'est quelque chose de bien. Par contre, peut-être que ce qu'on peut faire, c'est regarder là où il y a beaucoup moins de femmes et de voir ce qu'on peut faire autrement, différemment. Promouvoir différemment ces actions pour qu'elles puissent encore y participer. Parce que, encore trop souvent, en fait, les femmes, elles, sont à la marge d'un certain nombre de choses.

J'ai regardé rapidement, en fait, ce qui est proposé. Les sorties, les vacances, en fait, sont des actions pour lesquelles il y a très peu de femmes. Tout le sport, le e-sport, Hémix, etc. sont des actions pour lesquelles il y a très peu de femmes et je pense qu'on a un intérêt à développer ces actions, à les promouvoir au niveau du public féminin, parce que sinon tout le reste des actions, on voit qu'elles y sont bien représentées et malheureusement un peu trop dans ce qui concerne l'aide aux victimes et l'aide

juridique. Donc voilà, je voulais juste mettre en lumière ce soir ce qui est fait aussi de bien pour le Contrat de ville.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Sana.

Mme Sana EL AMRANI : Je voulais juste revenir par rapport au e-sport. On sait que c'est une de nos difficultés, le fait de réussir à capter des filles dans cette pratique, mais encore la semaine dernière on s'est rendu, du coup, au collège pour présenter un petit peu le e-sport, faire un questionnaire. On a eu quarante réponses. Donc les filles étaient assez intriguées du coup par le local et on pense que, d'ici quelques semaines, on risque d'avoir de nouvelles filles qui vont nous rejoindre. Du coup, voilà.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci Sana. Tu veux dire un mot, Kamel ?

M. Kamel MAHTOUR : Merci, Monsieur le Maire. Revenir sur la programmation qu'a faite Fatima, bien sûr entièrement d'accord. Moi, je voulais un peu rebondir sur ce que vous avez dit, Madame Louchart. Je préfère les propos de Madame Chouia que vous suite aux émeutes. Moi, je voudrais quand même rendre hommage à notre tissu associatif dans ces quartiers, qui font un travail remarquable et ils ont beaucoup été sur le terrain pendant les émeutes, ces acteurs locaux et en particulier les centres sociaux, l'AJTF, Action Box, la Mission locale et bien sûr Horizon 9.

Je voulais leur rendre hommage parce que Horizon 9 a mené trois actions pour l'année 2024, avec une action qui avait déjà débuté en juillet 2023, qui est la santé mentale avec un psychologue de rue qui accompagne, qui repère ces jeunes qui sont en difficulté, et les jeunes maintenant vont vers ce psychologue de rue.

La deuxième action, arrêt sur image sur le décrochage scolaire, collège et lycéens, qui sont rue des Écoles, qui ont un local rue des Écoles et leur siège avenue Schweitzer.

Et la troisième action, avec la Mission locale. La convention a été signée le 7 février dernier avec mon ami Saïd, le président de la Mission locale, sur l'insertion des jeunes. Donc voilà, pour vous dire que rendre hommage à ces associations qui œuvrent jour et nuit pour leurs habitants et pour les jeunes et qui font un travail remarquable. Je voulais le souligner.

Et concernant ces émeutes, c'est ce gouvernement qui n'a pas donné assez d'argent pour la politique de la Ville. Le gouvernement que vous soutenez, parce que moi ce gouvernement, je ne le soutiens pas. Et donc allez allez-y plutôt voir le gouvernement et le président de la République et le nouveau Premier ministre qui a été nommé il n'y a pas longtemps. C'est à eux qu'il faut poser la question, mais pas à nous ici à Hem. Merci, Monsieur le Maire.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci. Quelques mots complémentaires, tout d'abord pour répondre sur un sujet sur la concertation. Alors effectivement, il y a eu une concertation qui a eu lieu avec deux ateliers, un pour le public et un pour les professionnels. Sur les professionnels, il y a eu pas mal de monde. Je pense qu'on était assez satisfaits de la participation. Par contre, sur le public, malheureusement, il n'y a pas eu énormément de monde. J'allais dire les habitués, mais on a eu peu de gens de l'extérieur, c'est un peu dommage. Alors à quoi va-t-elle servir ? Elle sert à alimenter le nouveau Contrat de ville. Contrat de ville qui est actuellement en cours de discussion au niveau de la MEL, puisque vous savez que le contrat est métropolitain, et donc cela permet d'alimenter un certain nombre de réflexions et de remontées de terrain auprès de nos partenaires, et particulièrement ceux qui s'occupent de cela au niveau de la MEL. J'ai moi-même participé à une réunion, la semaine dernière, où j'ai évoqué un certain nombre de sujets.

Sur le sujet de la cohérence entre la politique de renouvellement urbain et la politique de la Ville, je suis entièrement d'accord avec vous, Madame Louchart. J'étais vice-président de la politique de la ville, je le disais déjà. Je n'ai jamais réussi à faire cela. Je n'ai jamais réussi à ce que la politique de la ville, elle soit en cohérence avec le projet de renouvellement urbain. Enfin, si, quelques actions, mais on n'a jamais réussi à avoir quelque chose d'à peu près concret. C'est bizarre, c'est comme ça. Je ne sais pas pourquoi, je ne peux pas vous dire. Donc moi aussi je suis convaincu qu'il faut plus adapter la politique du contrat de ville à celle du renouvellement urbain. Cela nous permettrait peut-être de mieux faire accepter un certain nombre de transformations du quartier, peut-être d'avoir plus de concertation, je n'en sais rien. Enfin voilà, et on a du mal.

Alors, souvent c'est parce que les associations déposent des actions déjà faites, et donc ils ont peur de perdre le financement. Donc ils continuent à faire des actions déjà réalisées alors qu'on a un nouveau projet de renouvellement urbain et qu'ils pourraient peut-être modifier leur action pour l'adapter, mais ils n'osent pas parce qu'ils ont peur de perdre de financement. Et vous avez raison, aujourd'hui, le financement politique de la ville, celui de la ville de Hem il est quasiment garanti. C'est nos associations, on ne va pas les plomber, bien évidemment. Par contre, les partenaires extérieurs ce n'est pas forcément vrai.

Et vous avez raison avec la baisse du financement de la NCT, on peut tout attendre et avoir une baisse du financement de l'État. Vous savez que déjà la Région retire ses financements. Donc la Région ne finance plus la politique de la ville ou quasiment plus la politique de la ville en 2024. Et si la NCT baisse aussi, je peux vous dire qu'il y a un certain nombre d'associations qui vont effectivement avoir un peu de mal à boucler leurs fins de mois, ou en tout cas à continuer à fonctionner. Donc c'est un vrai sujet qu'il faut effectivement suivre de près. C'est aussi pour cela qu'ils ont manifesté, pas seulement pour cela, mais en particulier. Donc il faut suivre cela de près. C'est aussi pour cela que j'ai voulu augmenter de 6 % les associations qui travaillent en QPV avec du personnel. Certes, cela ne va pas compenser la baisse de tous, mais c'est déjà un peu du genre à amortir un petit peu la baisse. Si chacun fait un peu d'effort, peut-être qu'on arrivera à en sauver une partie. Voilà en tout cas ce que je voulais vous dire.

Alors, l'égalité homme-femme, je vais regarder aussi. Il y a effectivement des actions qui sont très masculines. Il y en a assez peu qui sont très féminines. Il y en a quelques-unes, peut-être, et donc il faut continuer à travailler sur le sujet. Mais je sais que Sana est sur le e-sport et était arc-boutée sur son projet. Elle va trouver des solutions pour faire venir une population féminine à travailler sur ce sujet.

En tout cas, merci de vos interventions. C'était intéressant.

Je vous propose de passer au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions ? C'est l'unanimité, merci.
À l'unanimité, les élus adoptent la délibération 20 portant sur la programmation du Contrat de ville 2024.

M. Francis VERCAMER, Maire : La séance est levée puisque l'ordre du jour est épuisé. Merci de votre participation.

Clémentine NOUQUERET
Conseillère municipale,
Secrétaire de Séance



Francis VERCAMER
Maire de Hem,
Vice-Président de la MEL



*N.B. Ce procès-verbal a été rédigé par la société CODEXA (www.codexa.fr)
puis vérifié et complété par les membres de l'instance sous la responsabilité du Secrétaire.*